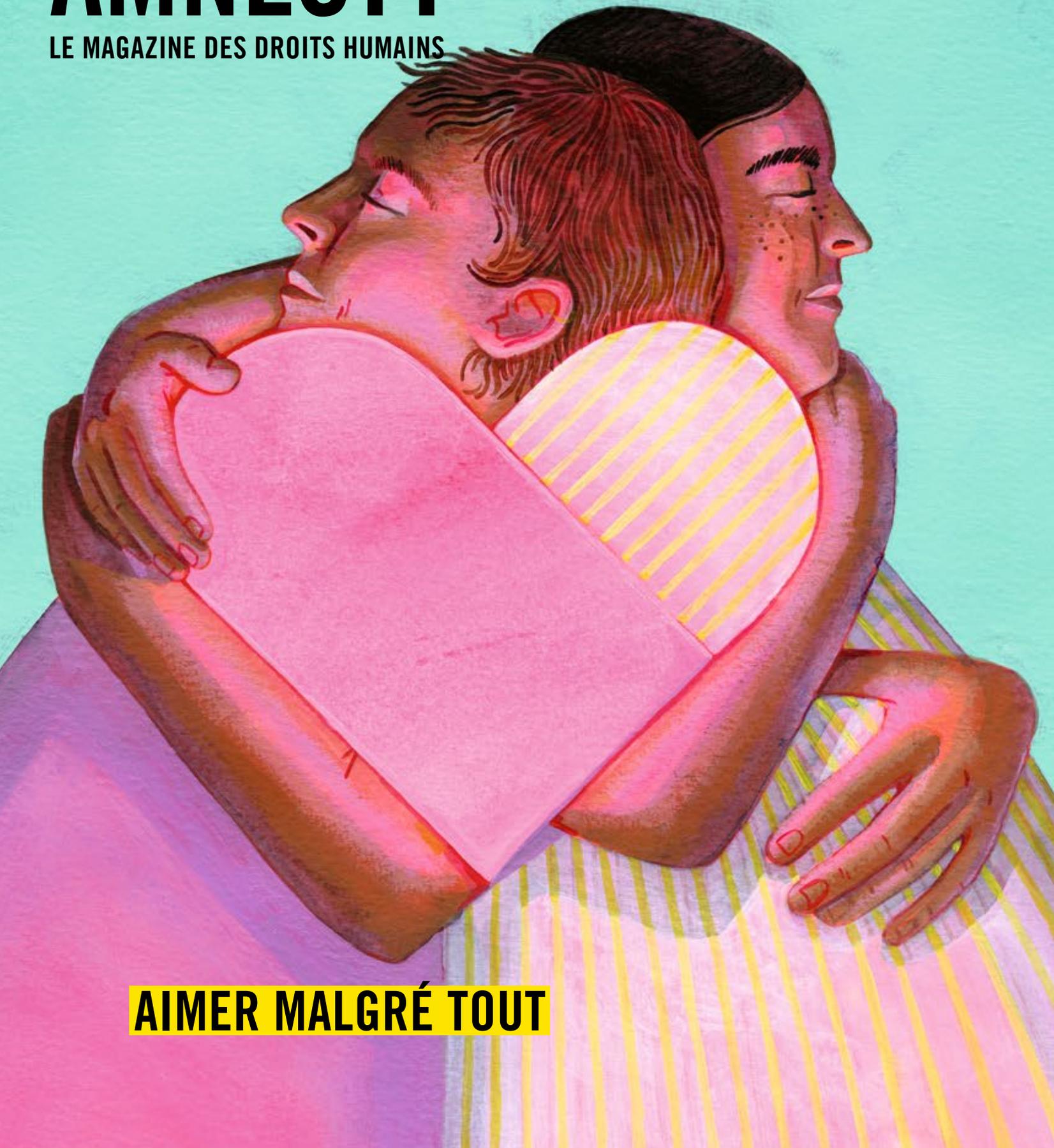


AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 111
Décembre 2022



AIMER MALGRÉ TOUT

IRAN
Jamais sans ma mère

ÉTATS-UNIS
« Nous avons échoué en tant que pays »

AMNESTY
INTERNATIONAL 

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER
À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)
DE LA SECTION SUISSE D'AMNESTY INTERNATIONAL !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le samedi 3 juin 2023, nous nous retrouverons toutes et tous pour la première partie de l'Assemblée générale qui se déroulera au Centre de Congrès de Beaulieu à **Lausanne**. Cette journée sera l'occasion de se rencontrer, de se renseigner sur les thèmes de campagnes actuels, de discuter des motions et de rencontrer des défenseur·e·x·s des droits humains.

La partie statutaire se déroulera **en ligne** le soir du **jeudi 15 juin 2023 (votations & élections)**.

Les membres d'Amnesty de moins de 26 ans se retrouveront **le vendredi 2 juin 2023 en fin de journée** pour une rencontre jeunesse.

Nous nous réjouissons énormément de pouvoir passer ces moments avec vous !

Les inscriptions seront ouvertes du **15 février au 15 avril 2023**.

N'oubliez pas de **renouveler votre cotisation** annuelle jusqu'au **15 février 2023** pour obtenir le droit de vote lors de l'AG. Les motions et postulats peuvent être soumis jusqu'au **20 avril 2023**.

Plus d'informations sur notre site : www.amnesty.ch/ag

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 111, décembre 2022. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire : plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur** : Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. : 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: redaction@amnesty.ch **Rédaction** : AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. : 021 310 39 40, fax: 021 310 39 48, e-mail: redaction@amnesty.ch **Administration** : Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef** : Jean-Marie Banderet **Journaliste stagiaire** : Olalla Piñero Trigo **Rédaction** : Hannah El-Hitami, Christian Jakob, Alexandra Karle, Manuela Reimann Graf, Oliver Schulz, Maik Söhler, Julia Trampitsch, Natalie Wenger **Corrections** : Barbara Pagés, Camelia Cioara **Ont également participé à ce numéro** : Alain Bovard, Anne-Laure Charrière, Héloïse Détraz, Anita Goh, Anaid Lindemann **Diffusion** : membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne** : issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique** : www.muellerluetolf.ch **Mise en page** : Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression** : Stämpfli, Berne **Tirage** : 33800 exemplaires.

ÉDITORIAL



« Le ciel bleu sur nous peut s'effondrer, Et la Terre peut bien s'écrouler, Peu m'importe si tu m'aimes, Je me fous du monde entier », chantait Édith Piaf en 1950. Mais est-il toujours possible de se foutre d'un monde dans lequel des hommes, des femmes et des enfants meurent sous les balles de la police en

Iran? Ou lorsque le deuil d'un père, d'un fils tombé sur le champ de bataille en Ukraine fait s'effondrer le ciel sur votre tête?

Chaste ou charnel, brûlant ou discret, libre ou contrarié, conjugal, filial... l'amour peut revêtir mille et unes formes. Mais c'est avant tout un sentiment qui relève de la sphère intime. Il est indissociable de notre condition humaine. Il est fondamental.

Notre dossier, préparé par les rédactions d'Amnesty Suisse, Allemagne et Autriche, illustre les cas où cette intimité est boule-

versée, parfois niée. Par les préjugés, le regard des gens sur un couple formé d'une personne en chaise roulante et d'une autre « valide ». Par la proximité suffocante dans les camps de réfugié-e-x-s aux portes de l'Europe. Ou parce que l'engagement pour les droits des femmes d'une mère iranienne l'a menée en prison et séparée de sa fille.

Aimer, être aimé-e-x-s, est un acte naturel, personnel. Ce n'est que parce que des normes sociales, des lois ou des conflits s'en mêlent que certains amours deviennent des enjeux. Et que des personnes doivent lutter pour pouvoir vivre leur amour, doivent se battre pour faire respecter leurs droits humains. Gare à qui se mettrait en travers de cette lutte, car Édith Piaf nous prévient: « J'irais décrocher la Lune, J'irais voler la fortune [...] Je renierais ma patrie, Je renierais mes amis [...] Je ferais n'importe quoi. »

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
« Femme, vie, liberté »	

POINT FORT

Droit d'aimer

S'il suffisait d'aimer 10

Jamais sans ma mère 12

Mariam Claren est une activiste. Elle est aussi une fille qui lutte pour la libération de sa mère, Nahid Taghavi, incarcérée illégalement en Iran.

Six mètres carrés d'intimité 14

Dans un camp de réfugié-e-x-s, s'aimer devient quasiment impossible. Une famille afghane en a fait la douloureuse expérience, à Lesbos.

S'aimer sans bâtons dans les roues 16

Les obstacles sur le chemin de l'amour sont encore nombreux pour les personnes en situation de handicap. Une réalité qui évolue.

Seul l'amour compte 18

Tehmeena est musulmane du Cachemire, Yash, hindou de Delhi. Leur amour surpasse les difficultés interreligieuses.

Lutter pour l'amour 21

LGBTQIA+, femmes à la rue, unions binationales: l'amour n'est jamais sans obstacle. Destins croisés en Allemagne, Autriche et Suisse.

ÉCLAIRAGES

Russie/Ukraine	23
« Chaque être humain a le droit de refuser de tuer »	
États-Unis	25
« Nous avons échoué en tant que pays »	
Interview culturelle	27
Des lettres comme point de fuite	
PortrAlt	28
Nourrir par le jeûne	

ÉCHOS

BD	29
Par Maurane Mazars	
Couvertures	30
Sous le joug du patriarcat	
Voix d'ados	
Vivre sous la censure turque	
Couvertures	31
Le chemin vers l'émancipation	
Destins d'exil	
Espace fiction	34
Chantal	

AGIR

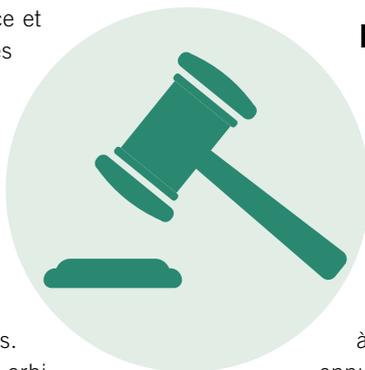
Marathon des lettres 2022	37
Le Conseil national doit dire « Seul un oui est un oui »	39



LE CAS KILIÇ AVANCE

Nouvelle victoire pour **Taner Kiliç**, défenseur des droits humains et ancien directeur d'Amnesty Turquie ! La Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) a rejeté le recours de la Turquie, qui contestait la décision rendue en mai 2022. Celle-ci avait statué que durant sa détention entre 2017 et 2018, les droits de Taner Kiliç à la liberté d'expression, ainsi qu'à la liberté et la sécurité, avaient été violés. Concrètement, cela signifie que l'arrêt de la CrEDH entre en force et doit désormais être appliqué. Les autorités turques doivent veiller à ce que ses droits humains ne soient plus bafoués. Taner Kiliç incarne à lui seul la répression que subissent les opposant.e-x-s politiques en Turquie. Le militant a été arrêté en juin 2017, avant d'être détenu pendant plus de 14 mois. La justice turque l'a condamné arbitrairement en juillet 2020 à six ans et trois mois de prison pour « appartenance à une organisation terroriste ». Il risque deux années d'emprisonnement supplémentaires. Son procès est toujours en instance.

© Portraits illustrés: André Gottschalk



FIN D'UNE DÉTENTION ARBITRAIRE

Au Bélarus, **Nasta Loika** a été libérée début octobre, après avoir passé 30 jours en détention administrative pour « vandalisme mineur », des accusations forgées de toutes pièces. Les autorités ont également levé l'interdiction de voyage qui lui avait été imposée. Cette défenseure des droits humains a en réalité été arrêtée pour son engagement en faveur des droits des personnes migrantes, des apatrides bélarusses et de la liberté d'expression. Son arrestation est survenue après que *Human Constanta*, l'organisation où elle travaillait, a été fermée par les autorités.



DÉCRET PRÉSIDENTIEL LIBÉRATEUR

Après 18 mois de détention illégale en Égypte, **Ahmed Samir Santawy**, étudiant à la *Central European University* de Vienne, a été libéré le 30 juillet 2022 par décret présidentiel. Il avait été arrêté lors d'une visite à sa famille en Égypte en février 2021. Il était accusé d'« appartenance à une organisation terroriste » et de « diffusion de fausses informations ». En juin 2021, le bureau du procureur général de la sûreté de l'État égyptien, mis en place face à l'état d'urgence, a condamné Ahmed Samir Santawy à quatre ans de prison, mais la sentence a été annulée au début de cette année. L'étudiant est toutefois resté en détention. Les autorités ont reporté à deux reprises la révision de son procès. Ahmed Samir Santawy a témoigné de mauvais traitements subis lors de sa garde à vue et de conditions de détention désastreuses.



CONSENTEMENT : PREMIÈRE VICTOIRE

En Suisse, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a écouté la voix des victimes de **violences sexuelles**. En votant à 15 voix contre 10 pour « Seul un oui est un oui », la commission opte pour une révision progressive du viol. Ce principe implique que toute relation sexuelle doit être basée sur le consentement mutuel des partenaires, faute de quoi elle est reconnue comme un viol. L'alternative – « Non c'est non » – suppose que les actes sexuels sont admis tant que la victime ne signifie pas explicitement son refus, lui attribuant ainsi une part de responsabilité. Bien que la décision de la commission envoie un signal positif, la partie n'est pas pour autant gagnée : le Conseil national doit encore se prononcer à la session parlementaire d'hiver, prévue début décembre. Si elle adopte la solution « Seul un oui est un oui », la Suisse rejoindrait les 14 pays européens à avoir mis en place des législations progressistes en matière d'infractions sexuelles.



© Peter Schneider/Keystone

En juin, des activistes d'Amnesty ont lancé un appel devant le Palais fédéral pour les pousser à adopter la **solution du consentement**.



Sur la plage de Muizenberg, près du Cap, environ 500 personnes ont protesté contre les explorations sismiques menées par Shell dans la Wild Coast.

PROJET D'EXPLOITATION DE GAZ SOUS-MARIN À L'ARRÊT

Grand soulagement pour la planète et les populations autochtones! En septembre dernier, la justice sud-africaine a interdit au **groupe Shell** de procéder à des explorations de gaz et de pétrole le long des 300 km de la *Wild Coast*, une région riche en réserves naturelles et sites marins protégés. Le gouvernement avait accordé au géant pétrolier des droits d'exploration sismique en 2014, renouvelés en 2021. Un projet nocif pour la faune marine, qui a entraîné la forte mobilisation des communautés autochtones à travers des manifestations et des pétitions en ligne. Des organisations locales ont saisi les tribunaux, arguant que les droits d'exploration avaient été accordés de manière illégale. Un fait reconnu par la justice sud-africaine, qui a aussi estimé que les activités de Shell affectaient les moyens de subsistance, la spiritualité et la culture des communautés côtières.



MEILLEURE PROTECTION DES ACTIVISTES ÉCOLOGISTES

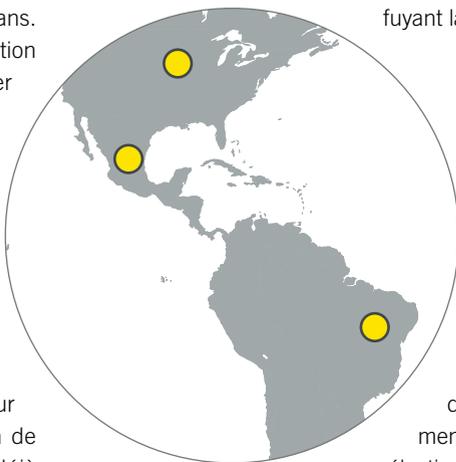
Le 10 octobre, la Chambre des représentants de **Colombie** a approuvé la ratification de l'accord d'Escazú, sur lequel le Sénat avait déjà voté en juillet. L'État colombien s'engage ainsi à prendre des mesures dans le domaine de l'environnement et des droits humains. Parmi celles-ci, une meilleure protection des activistes qui luttent pour la défense de l'environnement. La ministre de l'Environnement a également annoncé une modification de la législation qui permet d'inclure la société civile dans l'attribution des autorisations à des projets qui ont un impact environnemental. L'accord régional d'Escazú, adopté en mars 2018 au Costa Rica, est un traité international conclu par 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et ratifié par 14 d'entre eux. Il officialise les droits d'accès à l'information sur l'environnement, notamment pour les peuples autochtones, ainsi que la participation du public à la prise de décision sur des questions liées à l'environnement.

UN PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE

MEXIQUE – Au début, on aurait pu croire à un progrès. La Commission pour la vérité et l'accès à la justice a publié un nouveau rapport sur le cas des 43 étudiant·x·s d'Ayotzinapa au Mexique, disparu·x·s et probablement assassiné·x·s il y a 8 ans. Celui-ci conclut que la disparition des étudiant·x·s est à qualifier de « crime d'État ». À la suite de la parution du rapport, des mandats d'arrêt ont été émis contre l'ancien procureur général, des commandants militaires ainsi que des policiers municipaux et nationaux. Mais aujourd'hui, la justice mexicaine fait marche arrière. Le bureau du procureur général a ordonné l'annulation de 21 des 83 mandats d'arrêt déjà émis contre des responsables présumés.

LES EXPULSIONS SE POURSUIVENT

USA – En octobre, des centaines de migrant·e·x·s originaires du Venezuela ont été expulsé·e·x·s vers le Mexique sur ordre du département de la Sécurité intérieure étasunien. Ceci sur la base du « Title 42 », activé par l'ex-président Donald Trump en mars 2020. Cette mesure, mise en place en réponse à la pandémie de Covid-19, est utilisée aujourd'hui pour légitimer l'expulsion rapide de migrant·e·x·s vers le Mexique – sans qu'ils puissent déposer une demande d'asile aux États-Unis. Contrairement à ses promesses électorales, le président Biden n'a pas assoupli ce règlement. Au contraire, sous la pression du parti républicain, l'article 42 a été étendu aux personnes vénézuéliennes fuyant la situation dans leur pays.



FONTE DE L'AMAZONIE

BRÉSIL – La déforestation en Amazonie a atteint un nouveau record en septembre 2022. La forêt a perdu une superficie de 1455 km². La surface déboisée dans la partie brésilienne de la plus grande forêt tropicale du monde a augmenté de 48 % par rapport à septembre 2021, selon le système de surveillance par satellite de l'Institut national de recherche spatiale. Depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en janvier 2019, la déforestation annuelle moyenne en Amazonie brésilienne a augmenté de 75 % par rapport à la décennie précédente. Les récentes élections laissent entrevoir une lueur d'espoir : le nouveau président Lula da Silva s'est engagé à développer fortement la protection de l'environnement et du climat. À voir si sa promesse sera suivie d'effets.

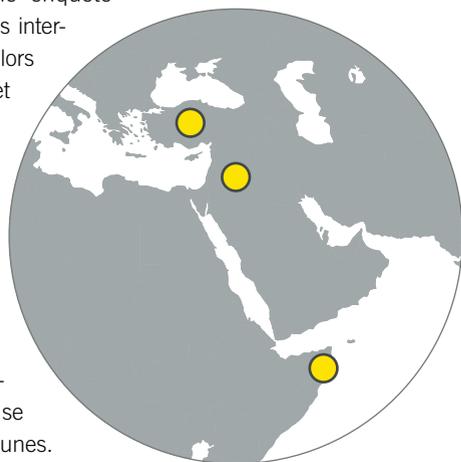


La forêt amazonienne a été détruite pour laisser la place à la culture du soja, comme ici dans l'État du Pará, au Brésil.

© KEVINSTONE/AP

OPPOSANTE MUSELÉE

TURQUIE – La professeure Şebnem Korur Fincancı, défenseure des droits humains et présidente de l'Union des médecins de Turquie, a été arrêtée après un voyage à l'étranger. Elle avait été interrogée lors d'une interview télévisée en Allemagne sur l'utilisation présumée d'armes chimiques par les forces de sécurité turques contre le Parti des travailleurs du Kurdistan dans le nord de l'Irak. Şebnem Korur Fincancı avait déclaré à cette occasion que les éventuelles allégations d'utilisation de gaz toxiques devaient faire l'objet d'une enquête indépendante et conforme aux normes internationales. Le parquet d'Ankara a alors ouvert une enquête à son encontre et a demandé son placement en détention provisoire pour « propagande en faveur d'une organisation terroriste ».



MARIAGE DE MINEUR·E·X·S EN AUGMENTATION

IRAK – Le nombre de mariages d'enfants a explosé dans l'Irak d'après-guerre. Premières touchées, les filles se retrouvent mariées de plus en plus jeunes. En 2021, plus d'une Irakienne sur quatre était mineure au moment de son mariage. Selon la loi, l'âge légal du mariage est de 18 ans; mais dans certaines conditions, les jeunes peuvent se marier dès 15 ans. Ces exceptions sont toutefois devenues la règle en raison de la pauvreté, des déplacements de population, mais aussi d'un regain des traditions après la guerre.

moins 100 personnes et en a blessé plus de 300 –dont de nombreux enfants. La première explosion s'est produite à proximité d'un carrefour très fréquenté, la seconde a eu lieu alors que les ambulances arrivaient et que les gens se rassemblaient pour aider les victimes. Les attaques ont été revendiquées par la milice Al-Shabaab, qui lutte depuis des années contre le gouvernement. Ce groupe prend de plus en plus souvent le risque de faire des victimes civiles et commet ainsi de graves violations du droit international.

VICTIMES CIVILES PAR CENTAINES

SOMALIE – Fin octobre, plusieurs attentats ont eu lieu à Mogadiscio, la capitale de la Somalie, dont une double explosion à la voiture piégée qui a tué au

PEUT MIEUX FAIRE



SUISSE – Fin septembre, le Conseil fédéral a adopté le quatrième rapport établi en vue de l'Examen périodique universel (EPU) sur la situation des droits humains dans le pays. La Suisse y est soumise comme tous les États membres de l'ONU. Parallèlement au rapport du Conseil fédéral, la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains a publié son propre rapport. Celui-ci

constate toujours des lacunes dans la protection contre la discrimination, la situation des groupes vulnérables à l'instar des personnes migrantes, réfugiées et requérantes d'asile. Le rapport des ONG demande également une loi efficace qui obligerait les entreprises à rendre des comptes.

REGARD DÉCALÉ

SISSI SE SOUCIE PEU DES SEPT PLAIES

Alexandrie sous les eaux, avancée du désert: comme beaucoup de pays méditerranéens, l'Égypte est en première ligne face aux conséquences du réchauffement climatique. Et c'est la population qui risque de payer le prix fort. Pourtant, le régime autoritaire du président Abdel Fattah al-Sissi paraissait plus empressé de museler les manifestations, de filtrer les accès des rares ONG accréditées à la COP27, qui se tenait du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, ou de faire des affaires avec des groupes énergétiques européens, plutôt que de préparer son pays aux changements majeurs à venir.

JMB

ON NOUS ÉCRIT

Le dernier numéro du magazine AMNESTY consacré aux peuples autochtones comporte une contradiction. L'entrefilet sur le Malawi en page 4 dans la rubrique « Good News » évoque en effet comme un crime de droit commun un fait –le meurtre rituel d'une personne albinos– qui concerne en réalité tout le groupe auquel il appartient.

Ces pratiques nous font horreur. Elles sont pourtant sacrées pour ceux qui s'y adonnent. Nous ne saurions prétendre défendre les droits des peuples autochtones sans connaître les systèmes de pensée qui organisent ces pratiques. Nous ne pouvons pas éviter le débat sur la violence, nécessaire dès que l'on parle de ce niveau anthropologique, collectif. Il faut aussi éviter le piège d'une posture impérialiste qui consiste à ne parler que des pratiques qui nous paraissent convenables. Je souhaite que sur ces points, Amnesty aille au-delà de la bien-pensance pour thématiser de manière plus approfondie ce qui relève de la défense des individus, versus de celle des groupes.

DR FRANCELIN JAMES,

Psychiatre psychothérapeute FMH,

Médecin référent de l'Association Genevoise pour l'Ethnopsychiatrie

Écrivez-nous sur redaction@amnesty.ch

ou par courrier à:

Amnesty International Suisse, Rédaction AMNESTY, case postale, 3001 Berne.



© Danylo Antonuk/Imago/ZUMA Wire

L'Ukraine plongée dans le noir. Résultat des frappes russes contre les infrastructures énergétiques du pays, de nombreuses villes sont contraintes d'opérer des coupures de courant. Le 22 octobre dernier à Kyiv, ces deux femmes devaient utiliser leur téléphone portable pour retrouver leur chemin dans les rues éteintes. Cette « nouvelle » stratégie de l'armée russe est contraire au droit international, car c'est la population civile qui souffre directement des coupures de courant, de l'absence de chauffage et des pannes dans l'assainissement de l'eau.

« FEMME, VIE, LIBERTÉ »

Opinion de **Alexandra Karle**,
directrice de la Section suisse
d'Amnesty International



© Aneté Gottschalk

Mon cœur s'est serré lorsque j'ai vu la vidéo des élèves iraniennes qui avaient retiré leur foulard et arraché des murs les photos de l'ayatollah Khomeini. Ces jeunes filles d'à peine 15 ans ont même fini par chasser le directeur de son école. Elles se sont filmées et ont partagé leur action sur les réseaux sociaux. En tant que mère d'une adolescente qui grandit ici, en Suisse, dans la paix et la sécurité, j'ai eu très peur pour elles. En même temps, j'admirais leur incroyable courage et leur détermination.

Nous savons désormais comment les forces de sécurité iraniennes réagissent à de telles provocations. Elles font irruption dans les écoles, forcent brutalement les filles et les femmes à respecter le code vestimentaire défini et exigent leur obéissance, arme au poing. Pour prouver leur loyauté au régime, les élèves doivent parfois chanter des chansons nationalistes.

Les forces de sécurité sont sans pitié. Souvent, on ne sait même pas à quelle unité elles appartiennent. Des hommes en civil frappent les manifestant-e-x-s et les emmènent de force dans un véhicule au vu et au su de toutes. Les personnes qui résistent sont battues, enlevées ou tuées. C'est ce qui est arrivé à Asra Panahi, 16 ans, dans une école d'Ardabil.

Chaque jour, de nouvelles photos de victimes, jeunes pour la plupart, apparaissent sur les réseaux sociaux. Au total, des centaines de personnes ont été tuées depuis le début des manifestations, y compris des enfants. Abattues, comme Javad Pousheh, 11 ans, ou battues à mort, comme Asra.

Malgré le danger, les jeunes et les femmes ne sont pas les seul-e-x-s à continuer à manifester en Iran. Il y a des gens de tous âges, de toutes classes sociales, partout dans le pays. Plus de quatre décennies d'oppression, d'intimidation, d'arrestations et de torture les poussent à descendre dans la rue. La mort de Mahsa Amini a

fait déborder le vase. La jeune Kurde, arrêtée par la police des mœurs parce que son foulard n'était « pas bien ajusté », est morte au poste de police après avoir été maltraitée. À la suite de sa mort, d'innombrables femmes dans toutes les régions du pays ont arraché leur foulard de leur tête et l'ont brûlé. Des centaines d'Iraniennes se sont coupé les cheveux pour protester contre la politique répressive et misogyne de la République islamique.

Partout dans le monde, des célébrités se coupent une mèche de cheveux pour apporter leur soutien aux manifestant-e-x-s en Iran. Dans les grandes villes européennes, des dizaines de milliers de personnes descendent dans la rue. Des organisations de défense des droits humains, des activistes et des politicien-ne-x-s de tous bords demandent aux autorités iraniennes de mettre fin à l'usage illégal de la violence. Plusieurs gouvernements ont renforcé les sanctions. Mais tout cela n'a servi à rien jusqu'à présent. La mort de Mahsa Amini, et de toutes les autres, n'ont fait l'objet d'aucune enquête. L'impunité conduit les forces de sécurité et la police des mœurs à intervenir de plus en plus durement.

Cette évolution fait peur. L'Iran a déjà connu des grandes vagues de manifestations : en 2009 et plus récemment en 2018. A chaque fois, le régime s'est imposé avec une dureté impitoyable. De nombreux manifestant-e-x-s ont été emprisonné-e-x-s pendant des années. Aujourd'hui encore, des centaines de personnes sont inculpées. C'est pourquoi nous ne devons pas cesser un seul jour de manifester notre solidarité et d'augmenter la pression internationale sur le régime. Nous devons montrer à la population iranienne qu'elle n'est pas seule dans sa lutte contre l'oppression et que nous portons avec elle son cri de ralliement « Femme, vie, liberté » par millions – afin que personne ne puisse faire la sourde oreille. |



S'il suffisait d'aimer

L'amour fait partie de ce qui nous définit en tant qu'êtres humains. Il est un sentiment intime et personnel, nécessaire à notre survie. Pourtant, il n'est pas toujours possible d'aimer librement : parfois, des lois, des prescriptions religieuses, des exigences familiales ou l'infrastructure d'un camp de réfugié·e·x·s viennent se mettre en travers de son chemin. Assez pour l'arrêter ? Ne dit-on pas que l'amour donne des ailes...



Jamais sans ma mère

Nahid Taghavi est emprisonnée en Iran pour son engagement en faveur des droits des femmes. En Allemagne, sa fille, Mariam Claren, lutte depuis près de deux ans pour sa libération. Par Hannah El-Hitami

«C'était comme un chagrin d'amour, mais en pire, couplé à la panique et à une peur paralysante.» C'est ainsi que Mariam Claren se souvient des premiers jours qui ont suivi l'arrestation de sa mère Nahid Taghavi, en Iran. Pendant des jours, Mariam n'a pu ni manger ni dormir; elle avait de forts maux de tête et fumait sans arrêt. «J'étais convaincue que ma mère risquait l'exécution», raconte-t-elle.

Mais elle est ensuite passée à l'action et s'est fixé des objectifs. Première étape: informer l'opinion publique de l'arrestation de sa mère. Elle a contacté le ministère des Affaires étrangères allemand, Amnesty International, les médias. Elle a enchaîné les interviews. Soudain, cette femme de 42 ans n'était plus seulement une organisatrice d'événements chez un marchand de vin: elle est devenue militante. Son expérience du marketing s'est avérée utile: «Je me suis dit que je devais commercialiser le 'produit' le plus important de ma vie: ma mère.»

Nahid Taghavi est une défenseuse des droits humains germano-iraniennne, et l'une des nombreuses personnes binationales détenues en Iran. Depuis son arrestation en octobre 2020, elle a été maintenue au secret durant des mois, a subi des tortures et a été condamnée à dix ans de prison lors d'un procès inique pour sa supposée «appartenance à un groupe illégal». L'état de santé de cette femme de 68 ans s'est rapidement détérioré au cours des deux années passées à la prison d'Evin, à Téhéran.

Entre-temps, la fille de Nahid s'est engagée sans relâche depuis l'Allemagne pour sa libération – avec succès. Grâce à une pression internationale massive et aux efforts diplomatiques de l'Allemagne, Nahid Taghavi a obtenu un congé médical en juillet. La lutte pour sa liberté a soudé mère et fille plus que jamais, mais elles restent inquiètes quant à leur avenir.



© DR



© Jarek Godlewski/Al



© DR

Mariam Claren, la fille de Nahid Taghavi, compte aussi sur le soutien des activistes d'Amnesty pour lutter pour la libération de sa mère.

Les craintes de la fille de Nahid Taghavi ont malheureusement été confirmées. À l'heure où nous mettons sous presse, nous avons appris qu'elle a été ramenée à la prison d'Evin le 13 novembre.

Quand Mariam Claren pense à sa mère, elle a toujours la même image en tête : elle est assise face à son ordinateur, elle lit et écrit. Aujourd'hui encore, dans sa famille à Shiraz, Nahid Taghavi passe une grande partie de son temps ainsi. Après deux ans de détention, elle a énormément de choses à rattraper : « Pour quelqu'un d'aussi intéressé par la politique qu'elle, c'est comme si une personne affamée recevait enfin de la nourriture », dit Claren. « Elle est sortie et a demandé : 'Que s'est-il donc passé au Capitole aux États-Unis ?' Et je me suis juste dit : 'C'est fou, tu es partie si longtemps' ».

Une fibre militante | L'engagement politique de Nahid Taghavi a également marqué la vie de sa fille. Chez elles, le mot farsi « siyaset » (politique) revenait sans arrêt. « Je n'arrivais pas à faire la part des choses », se souvient Mariam. « Quand j'étais petite, je disais toujours que ma mère était une politicienne. » Celle-ci a grandi au sein d'une famille cosmopolite à Shiraz, avec ses cinq frères et sœurs. Au début des années 1970, ses parents l'ont envoyée à Florence, où elle a étudié l'architecture. « C'est là qu'elle s'est politisée », explique Mariam. Sa mère y a rejoint une association d'étudiant-e-x-s exilé-e-x-s, a lutté contre la monarchie en Iran et pour la chute du Shah. « Elle était responsable de la thématique des prisonniers politiques en Iran et a travaillé en étroite collaboration avec Amnesty International en Italie ». À l'idée que sa mère soit elle-même devenue un cas d'Amnesty 40 ans plus tard, Mariam Claren en a la chair de poule.

Mariam est née à Téhéran, mais n'a connu l'Iran que lorsqu'elle était bébé. Au début des années 1980, sa mère a quitté le pays pour l'Allemagne. Le Shah avait certes été renversé en 1979, comme l'avait souhaité Nahid Taghavi, mais ce qui a suivi était encore pire : un régime répressif avec des règles religieuses strictes. « De la fosse aux serpents on est passés à la fosse aux dragons », dit Mariam. « La génération de mes parents s'est tellement battue pour la révolution. Et puis, ce fut une révolution perdue. »

La mère et la fille ont vécu toutes les deux à Cologne pendant plusieurs années, le père de Mariam étant décédé dans un accident de voiture peu après sa naissance. Nahid Taghavi a poursuivi son engagement en exil. Très tôt, sa fille a ressenti les principes de sa mère. « Enfant, ces principes m'agaçaient », confie-t-elle. « Ma mère est une militante pour les droits des femmes. Elle lutte contre le patriarcat. Quand on a 16 ans et qu'on veut ramener son premier petit ami à la maison, ça peut être lourd. » Lors des vacances en famille, les visites culturelles remplaçaient la plage, et sa mère insistait pour la sensibiliser aux injustices du monde dès son plus jeune âge. Un enseignement bénéfique, admet aujourd'hui Mariam Claren, qui a développé une forte conscience de soi

et ne s'est jamais laissé faire. « Quand ma mère a été arrêtée, quelque chose s'est réveillé en moi. Je suis devenue une activiste, mobilisant tout ce qu'elle m'avait appris et qui sommeillait en moi. »

La lutte pour la liberté | Dès le milieu des années 2000, Nahid est retournée régulièrement en Iran : d'abord pour un ou deux mois par an, puis elle a fini par s'y installer, à moitié ici, à moitié là-bas. Lorsqu'elle retournait en Allemagne, elle résidait chez sa fille à Cologne. En novembre 2020, elle a voulu revenir auprès de sa fille pour passer la période de Noël avec elle. Cela faisait presque un an qu'elles ne s'étaient pas vues, l'apparition de la pandémie ayant retardé les projets de voyage. « Mi-octobre, nous voulions chercher ensemble des billets d'avion », raconte Mariam Claren. Mais sa mère est restée introuvable pendant deux jours. C'est par son oncle que Mariam a appris que sa mère avait été arrêtée.

« Les premiers jours, c'était l'horreur », se souvient Mariam Claren. Car même si elle se considère comme rationnelle et endurcie, elle reste une fille, forcément inquiète pour le sort de sa mère : « Je me demande chaque jour si j'en ai assez fait. Je suis tellement en colère contre ce qu'on lui a fait. Elle me manque terriblement. »

Cela fait quasiment deux ans que Mariam Claren se bat pour la liberté de sa mère. Les cinq premiers mois, elle n'a pas eu le droit de lui parler. Puis, elle a été autorisée à l'appeler presque tous les jours pendant dix minutes. En juillet, le parquet a annoncé de manière inattendue que Nahid Taghavi bénéficiait d'une permission de sortie, mais qu'elle ne pouvait pas quitter le pays. Lorsque mère et fille se sont revues pour la première fois par appel vidéo, elles ont toutes deux longuement pleuré. Nahid a perdu beaucoup de poids en détention, elle a souffert à plusieurs reprises d'une hernie discale et a développé des troubles du sommeil. « Ma mère répète toujours qu'ils l'ont détruite physiquement, mais pas mentalement », explique Mariam. Dans la prison d'Evin, où sont surtout détenu-e-x-s des opposant-e-x-s politiques, sa mère a noué des amitiés étroites avec ses codétenues – tout comme Mariam avec leurs familles.

« Désormais, nous devons veiller à ce que cette affaire ne tombe pas dans l'oubli », affirme la fille. Car la liberté de Nahid Taghavi n'est que temporaire : huit ans de prison supplémentaires planent sur la famille comme une épée de Damoclès. Mais même lorsque sa mère pourra reprendre une vie normale, elle ne sera plus jamais comme avant. « Nous avons toujours une relation mère-fille, mais beaucoup d'amitié s'y est ajoutée. » Sa mère est infiniment reconnaissante et surtout très fière. « Elle avait compris qu'avec mon sens de la justice, je ne resterais pas sans rien faire, mais elle ne s'attendait probablement pas à une telle ampleur. » |



Six mètres carrés d'intimité

Dans les conditions d'un camp de personnes réfugiées, s'aimer devient quasiment impossible. Une famille afghane en a fait la douloureuse expérience pendant les années qu'elle a passées à Lesbos. Par Christian Jakob

L'entreprise qui les vend les appelle « isobox ». C'est aussi le nom que donnent les réfugié·e·x·s du camp aux conteneurs dans lesquels ils vivent. Pourtant, ceux-ci n'isolent en rien. Ni de la chaleur en été, ni du froid qui descend des montagnes en hiver. Ils n'isolent pas plus du bruit, des disputes et de la tension qui flottent dans l'air. La famille Nikpaw, originaire d'Afghanistan, est composée de quatre personnes. Elle a vécu plus de deux ans dans une isobox de six mètres carrés dans le camp de Mória, sur l'île de Lesbos en mer Égée. Mória était autrefois le plus grand camp de réfugié·e·x·s d'Europe, accueillant jusqu'à 20 000 personnes alors qu'il avait été conçu pour en accueillir 2800.

Mir Ahmad, 38 ans, est un ancien soldat. Latifah, 29 ans, a travaillé comme sage-femme à Kaboul. Ils appartiennent à la minorité hazara et ont quitté l'Afghanistan avec leurs deux filles en 2017. La Grèce a rejeté leur demande d'asile quatre années de suite, les contraignant à vivre dans des camps de personnes réfugiées à Lesbos, dont deux ans à Mória.

Sur l'île grecque, les Nikpaw partagent un de ces conteneurs gris avec sept autres familles. Leur espace privé n'est séparé du voisinage que par une fine paroi qui ne filtre aucun bruit. Pas de porte, alors les Nikpaw ont accroché un vieux tapis devant leur petit espace privé dans l'isobox. « N'importe qui pouvait entrer à n'importe quel moment », explique Latifah. La famille dort sur des couvertures à même le sol, les bagages entassés dans un coin de la pièce.

La quarantaine de personnes qui habitent le conteneur doivent se partager une toilette et un lavabo. À l'extérieur, des centaines de personnes dorment dans des tentes qui n'ont ni lavabo ni toilettes. Elles font la queue trois fois

par jour pendant des heures pour de la nourriture et de l'eau. Il y a régulièrement des bagarres, des incendies, des coups de couteau. Les femmes craignent d'être violées, et les enfants redoutent les morsures de rat. « Nous restions presque toujours à l'intérieur avec les enfants, de peur qu'il ne leur arrive quelque chose dehors », racontent les Nikpaw.

Les voisins se crient dessus toute la nuit, raconte Latifah. Des disputes à propos des toilettes, du nettoyage, de tout. « Nous n'avions pas d'endroit pour exprimer nos émotions, pour évacuer le stress. On se disputait, et après, on se réasseyait. Il n'y avait pas d'endroit pour s'isoler. »

Pas d'autre solution que de se rasseoir jusqu'à s'endormir d'épuisement, en espérant que ça irait mieux le lendemain. « Mais souvent, on ne pouvait pas dormir : il y avait régulièrement des incendies, on avait peur », raconte Latifah. « Nous n'avions pas d'autre choix que de rester ensemble, ne serait-ce qu'à cause des enfants », ajoute Mir Ahmad.

Un amour mis à rude épreuve | La Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit européen et les droits nationaux protègent le mariage, la famille et la vie privée. Personne n'ose remettre en cause ces droits. Mais en quoi cela serait-il une bonne nouvelle pour des personnes comme les Nikpaw ?

Car que reste-t-il de l'amour, lorsque vous avez échappé de justesse à la mort en traversant la Méditerranée et vécu de longues années dans un environnement où tout est fait pour vous démoraliser, pour tenter de vous dissuader de poursuivre votre route, voire vous chasser ?

◀ Dans le camp pour personnes réfugiées de **Lesbos**, les conditions de vie ne sont pas pensées pour les familles et enfants.

Latifah est heureuse que les choses ne soient jamais devenues violentes entre eux. Elle est fière de ne pas avoir crié sur lui. Ni sur les enfants. « Quand on aime quelqu'un, on veut aussi le protéger », dit Mir Ahmad. Mais ce n'est pas toujours possible. À son arrivée à Mória, la famille a d'abord été hébergée dans une tente. Une nuit, il y a eu une bagarre collective et des gens les ont piétinés. Latifah a reçu un coup de pied au visage. Mir Ahmad montre sur son téléphone portable des photos du visage tuméfié de sa femme : elle est à peine reconnaissable. Il n'a pas non plus toujours réussi à protéger ses enfants. Sur une photo, une de ses filles a une jambe bandée.

Au début, à Mória, iels recevaient 240 euros par mois. Jusqu'à ce que leur première demande d'asile soit rejetée. À partir de ce moment, plus d'argent. Aimer, c'est parfois vouloir faire plaisir avec de petites attentions. Impossible pour Mir Ahmad. Sur la promenade du port de Mytilène, la capitale de l'île, les ballons colorés, les baklavas et les glaces étaient hors d'atteinte. « Qu'est-ce que tu réponds à ton enfant qui voit les autres recevoir tout cela ? 'Tais-toi' ? On se sentait tellement mal. » Les trois demandes d'asile suivantes ont également été rejetées.

Mir Ahmad raconte qu'il a commencé à avoir des « problèmes psychologiques ». Après le deuxième refus, un médecin lui prescrit des médicaments. Mais une boîte coûte 40 euros, et il n'a pas cette somme. Sept mois se sont écoulés depuis la dernière fois qu'une organisation humanitaire lui a donné son traitement.

Lorsqu'elle n'arrivait pas à calmer ses maux de tête à Mória, Latifah se rendait parfois à l'infirmerie. La plupart du temps, la file d'attente était trop longue et elle faisait demi-tour. Quand elle insistait jusqu'à voir enfin un médecin, on lui disait : « Bois de l'eau ! » Ses maux de tête persistaient. Alors, seule la prière aidait.

Mir Ahmad est le cousin de la mère de Latifah. C'est ainsi qu'il l'a rencontrée et épousée. C'était en 2010. Latifah avait 17 ans, un âge déjà avancé pour une fiancée en Afghanistan, Mir Ahmad en avait 26. Iels ont déménagé à Kaboul, il s'est engagé dans l'armée, elle a suivi une formation de sage-femme. « Nous ne voulions pas partir », dit Latifah. Mais les talibans ont d'abord enlevé le frère de Mir Ahmad, puis son père. Après cela, il n'était plus question de rester en Afghanistan.

La cinquième demande d'asile aboutit | En septembre 2020, le camp de Mória est détruit par les flammes. Les personnes qui y vivaient sont transférées au *Reception and Identification Centre*, un camp nouvellement construit à Lesbos. Là, la famille Nikpaw avait un isobox rien que pour elle.

Les camps de réfugié-e-x-s ont pour but de tenir à l'écart les personnes dont l'Europe ne veut pas. C'est le cas en



Les **Nikpaw** ont passé plus de deux ans à tenter de maintenir une vie familiale ordinaire dans un cadre qui ne permet pas d'intimité.

Grèce, il en va de même en Allemagne. Les Nikpaw croyaient en leur avenir en Europe. Iels voulaient un autre enfant. Leur troisième fille est née en avril 2021.

En mai 2022, leur cinquième demande d'asile aboutit. Sans doute en raison de la prise de pouvoir des talibans, la Grèce a modifié sa politique d'accueil. « Merci les États-Unis, merci l'OTAN », plaisantent les Afghan-e-x-s du camp. Les Nikpaw obtiennent l'asile. Mais l'état de Mir Ahmad ne cesse d'empirer. Une ONG leur a trouvé un petit appartement à Mytilène.

Un samedi de septembre 2022, la famille quitte le camp. Elle n'a pas d'argent pour le bus, alors elle marche pendant des kilomètres par 30 degrés, le long de l'étroite route côtière. Latifah tenait ses filles au bord de la route, Mir Ahmad poussait la poussette, son T-shirt collé au dos.

Le nouvel appartement des Nikpaw se trouve au premier étage d'une vieille maison en pierre, dans un quartier résidentiel qui surplombe Mytilène. Deux chambres, une cuisine. La famille est assise sur un matelas posé à même le sol. Depuis cinq ans, c'est son premier appartement. Et maintenant ? « Faire le ménage », répond Latifah. « Je ne sais pas », ajoute Mir Ahmad. « Nous avons besoin de nourriture. »

Le couple ne reçoit toujours pas d'argent. Il pourra encore aller chercher les colis de nourriture au camp, à une heure de marche, pendant quelque temps. Latifah et Mir Ahmad ont officiellement obtenu le statut de réfugié-e. Mais pour pouvoir quitter l'île, il leurs faut des papiers, et pour les obtenir, il faut de l'argent. Mais iels n'en n'ont pas. Les Nikpaw ne savent pas à quoi ressemblera leur avenir. « Je ne sais pas comment nous pourrions aller en Europe », dit-elle, « mais ce serait merveilleux. » |

La famille de Latifah vit désormais à Recklinghausen, pas loin de Dortmund en Allemagne.



S'aimer sans bâtons dans les roues

Privations, refoulement, stéréotypes : les obstacles sur le chemin de l'amour sont encore nombreux pour les personnes en situation de handicap. Une réalité qui évolue. Rencontre avec trois couples « mixtes ». Par Olalla Piñeiro Trigo

«Victor* est mon amoureux, mais c'est aussi mon soignant par défaut.» Ramy* et Victor, la vingtaine, sont ensemble depuis trois ans. Le premier est en fauteuil, touché par une sévère dégradation musculaire, le second est «valide» (sans handicap). Ils se sont rencontrés sur *Tinder*, d'abord comme simples amis jusqu'à ce que Ramy propose d'aller plus loin. «J'avais beaucoup de doutes», confie Victor. «Je craignais que son handicap soit trop compliqué à gérer. J'avais aussi peur de m'ennuyer en étant limité dans mes activités.» Des doutes dissipés, car aujourd'hui presque tout est adapté aux personnes avec handicap: vélo, ski –alpin ou nautique–, bains thermaux, parapente... «Il part parfois du principe que je ne peux pas faire certaines activités, alors qu'il existe des alternatives», ajoute Ramy.

L'homme que fréquente Daya*, 25 ans, était d'abord un ami d'enfance. Ils se sont rapprochés avant de devenir *sexfriends*. «Appréhender mon handicap était facile car il sait que je suis très autonome.» Bien que la jeune femme n'ait jamais eu l'usage de ses jambes, elle travaille, a sa propre voiture, vit seule et n'a recours à aucune aide externe, sauf pour le ménage.

Mais dans un couple où l'une des personnes nécessite de l'aide pour ses déplacements, sa douche ou ses repas, la frontière entre «soignant» et «amoureux» peut s'avérer délicate. Car certains gestes, comme la toilette, «sont un peu un tue l'amour», résume Ramy. «Victor ne la fait qu'en cas de dernier recours. Il est crucial de définir ses limites pour éviter les tensions.»

◀ La relation de **Ramy et Victor** repose sur une communication saine et une quête d'équilibre.

Line*, 42 ans, reçoit aussi l'aide de son compagnon, en plus de celle des auxiliaires de vie, pour ses soins quotidiens. «C'est un échange de services. Je m'occupe de sa paperasse, et lui me met une sonde», ironise cette femme, en fauteuil après une erreur médicale à la naissance. Son handicap n'a jamais été une problématique, elle en a parlé lors de leurs premiers échanges en ligne il y a dix ans. «Nos disputes sont comme celles d'un couple classique: ça tourne autour du ménage, mais jamais du handicap.»

Clichés durables | Si tous trois ont trouvé l'amour, les prétendant·e·s ne se bousculent pas au portillon. «Sur les applis de rencontre, je n'affiche pas mon handicap car je veux qu'on voie d'abord ma personnalité, avant le fait que je n'ai pas de jambes. Et dès que je l'annonce, la boîte de discussion se vide», regrette Daya. Une histoire qui semble se répéter pour Line: «On arrête de me parler, ou on me dit qu'on est désolé pour moi. Le handicap suscite de la pitié, du fatalisme. J'en ai marre de ces clichés.» Line a vécu de belles histoires d'amour, mais aussi son lot de discrimination: l'un de ses ex l'a quittée à cause de la pression familiale, un autre a rompu prétextant qu'il ne pourrait pas voyager avec elle, qui a pourtant parcouru l'Europe avec son van.

Par ailleurs, les représentations sociales autour de l'amour et du handicap sont rares. Le cinéma s'en empare parfois (*Intouchables*, *Atypical*, *Love on the Spectrum*), et des couples commencent à s'afficher sur les réseaux sociaux. Ramy admet avoir redouté que son compagnon le quitte, préférant une relation «plus facile». Il n'a jamais pour autant douté avoir droit à l'amour: «Dans mes projections amoureuses, il y a toujours eu cette idée de normalité. Probablement parce que mes parents m'ont toujours traité sans différence et que je ne me suis jamais senti limité par mon handicap.» Son handicap, Daya l'assume de A à Z: elle ose montrer son corps en été, a longtemps refusé de troquer son fauteuil contre des prothèses et n'appréhende pas de se dévoiler dans son intimité, tout cela pour «s'affirmer» et montrer «qu'un handicap ne change rien.»

Line, Daya et Ramy n'ont jamais eu de partenaire en situation de handicap; faute d'occasion ou parce que trop compliqué au niveau logistique. Mais un couple «mixte» ne semble pas encore normalisé. «Tous les regards sont braqués sur nous. J'ai l'impression qu'on s'imagine que je profite de Ramy», avance Victor. «Une dame avait félicité mon ex d'être avec moi. Comme si j'étais un fardeau!», se souvient Daya.

Sexualité taboue | La sexualité des personnes en situation de handicap interpelle les institutions sociales et la sphère familiale. La sexo-pédagogue spécialisée Catherine Agthe est aux premières loges pour le constater. «La sexualité

est un droit fondamental, mais y accéder n'est pas aisé lorsque l'on vit avec un handicap. Je reçois des patients qui souffrent car ils se sentent seuls, et les couples doivent parfois encore revendiquer de partager une chambre commune en institution.» Certains parents aussi peuvent surprotéger leur enfant face aux dangers imaginés, au vu de sa vulnérabilité. Selon Line, cette infantilisation est alimentée par le fait que «le corps handicapé est fréquemment vu comme asexué».

Le tabou autour de la sexualité est d'autant plus fort lorsqu'il s'agit de handicap cognitif. «Être respecté dans son intimité en institution, où on fait souvent irruption dans la chambre, est complexe. Il arrive par exemple de tomber sur un bénéficiaire en train de se masturber. Des soignants se disent encore choqués et estiment ne pas devoir être confrontés à la sexualité d'autrui», raconte Catherine Agthe. Une autre barrière réside dans le fait de projeter sa propre vision de l'intimité sur les personnes concernées. «Lorsqu'une personne avec une déficience cognitive dit qu'elle veut dormir avec son ou sa partenaire, pourquoi aussitôt anticiper? Fréquemment, elle souhaitera simplement un corps à corps, ou partager un lit sans arrière-pensée.»

Évolution positive | Malgré les obstacles, la situation s'est beaucoup améliorée en deux décennies. Alors que les questions autour du handicap se limitaient aux aspects médicaux, l'accès à la sexualité semblait à des années-lumière des préoccupations. Depuis 2006, la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées stipule que les États doivent prendre «toutes les mesures pour (...) assurer l'accès à des services de santé qui prennent en compte les spécificités» (art. 25).

Aujourd'hui, il existe des applications de rencontre inclusives, le cursus de formation dans le milieu de la santé a intégré la santé sexuelle, des salons de massages érotiques se sont adaptés, sans parler de l'assistance sexuelle. Ce service est réglementé par une poignée de pays tels que la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique ou les États-Unis, mais les législations varient drastiquement selon les États. Si au Danemark ou aux Pays-Bas cette activité peut être très partiellement prise en charge par les assurances, ailleurs elle reste précaire car son statut est souvent assimilé à de la prostitution, le coût étant à la charge du bénéficiaire. «Il ne suffit pas de revendiquer l'égalité, l'égalité est désormais une évidence», affirme Catherine Agthe. «Donnons-nous les moyens de mettre en place les facilités nécessaires pour accéder concrètement à ces droits fondamentaux.» |

*Tous les noms ont été modifiés pour préserver l'intimité des personnes interrogées.

Seul l'amour compte

La relation entre Tehmeena Rizvi et Yash Verma est compliquée : elle est musulmane du Cachemire, lui, hindou de Delhi. Leur amour surpasse les difficultés interreligieuses. Par Oliver Schulz

Tehmeena Rizvi : Nous nous sommes rencontrés pour la première fois en 2018. Cette année-là, j'avais quitté Badgam, au Cachemire, pour Delhi, afin de passer mon examen de fonctionnaire.

Yash Verma : Au même moment, je suis parti des États-Unis pour retourner en Inde. J'avais étudié l'informatique en Californie. Après ma formation, je souhaitais passer l'examen de la fonction publique pour devenir fonctionnaire ou diplomate.

Tehmeena : Nous étions ensemble en cours mais nous ne nous sommes pas connus tout de suite. Déménager du Cachemire à Delhi a été un petit choc culturel pour moi.

Yash et moi avions des cercles d'amis complètement différents. Puis, un jour, nous avons commencé à discuter. J'ai remarqué qu'il me regardait différemment des autres. Nous nous sommes aperçus que nous avons un parcours de vie similaire. Nous avons tous les deux 27 ans, nous sommes allés à l'école en même temps, et nous avons les mêmes convictions en matière de spiritualité, croyant en une force supérieure. Mais nous sommes totalement différents sur plein d'autres aspects : nous n'avons pas les mêmes goûts en ce qui concerne la mode, les émissions de TV et, surtout, la musique. Yash aime la pop américaine et le rap, alors que je préfère les classiques ourdous et Bollywood.

Yash : La confiance en soi de Tehmeena est la première chose qui m'a frappé. Elle m'a tout de suite impressionné. Sa beauté m'a attiré, mais seulement au bout de quelques rencontres. Au début, j'étais surtout fasciné par son intelligence et sa sagesse.

Tehmeena : Nous ne pensions pas que notre amitié irait plus loin. Jusqu'à ce que l'amour commence à naître. Et mes doutes aussi. Comment gérer la situation ? Il y a très peu d'unions interreligieuses comme la nôtre, encore moins de mariages. Seulement 4 % des femmes du Cachemire épousent un hindou. Je n'avais pas encore osé le dire à ma famille, même après trois ans de relation. J'avais peur de leur jugement. Je dois dire que je viens d'une famille chiite très religieuse du Cachemire indien : mon père est allé deux fois à La Mecque pour le *hajj*, ma famille prie cinq fois par jour, ma mère et mes sœurs portent le voile, et j'ai fait de même pendant longtemps. Et puis, dans les familles indiennes musulmanes, il y a aussi des castes. Nous appartenons à celle des *Syed*, descendants du dernier prophète Mohammed, qui ont émigré d'Iran. Nous nous marions normalement avec des personnes de la même caste. Et les chiites et les sunnites ne se marient en principe pas entre eux.

Yash : Le père de Tehmeena est un homme influent. Comme la famille a beaucoup de succès dans le milieu des affaires, elle est socialement exposée. Si sa fille ne lui obéit pas, c'est problématique pour le père, il est décrédibilisé.



© Florian E.J. Lang

Tehmeena et Yash sont de **confession différente**. Iels célèbrent toutes les fêtes religieuses ensemble, mais préservent leurs propres rites.



Dans une **Inde** qui – traditionnellement – n'autorise que les mariages au sein du même groupe religieux, les couples « mixtes » sont confrontés à de nombreux obstacles.

Tehmeena : La plupart des femmes reste pour toujours au Cachemire, très peu quittent la région. C'est pareil au sein de ma famille. Aucune de mes sœurs n'a quitté le foyer avant le mariage. Mais vu que j'étais bonne élève, mes parents m'ont envoyée à Delhi pour mes études. Je suis la seule femme de la famille à avoir quitté le Cachemire pour m'installer à la capitale. C'est la première fois que je voyageais seule.

Des amis de la famille ont entendu parler de ma relation avec Yash et en ont informé mes parents. Ma mère m'a appelée, me disant que je faisais honte à la famille. J'ai essayé de convaincre ma famille durant plus de six mois, en leur répétant que c'était une bonne relation. Je n'ai rencontré que de la résistance. J'ai alors consulté un *Maulana*, un érudit de l'islam. Il m'a dit que la loi islamique me permettait d'épouser Yash – à condition de nous marier selon les normes islamiques. Et comme un *Maulana* est censé régler les conflits au sein de la communauté, il a tenté de parler à mon père. Mais en vain.

Toute cette situation a eu un impact de plus en plus négatif sur ma santé mentale. Toutes les demi-heures, quelqu'un de ma famille m'appelait pour me « sortir » de ma relation. J'ai renoncé à essayer de les convaincre.

Yash : Pour moi, la situation était très différente : je viens d'une famille libérale. J'ai grandi à Delhi et dès l'école primaire, j'ai côtoyé des enfants de toutes les religions et castes. Mes parents sont médecins et travaillent tous les deux. Nous sommes religieux, mais surtout de façon spirituelle. Nous

méditons tous. Les différentes conceptions de Dieu qui coexistent sont très importantes pour nous. Nous appartenons à la caste des *Kayastha*, celle des scribes et des fonctionnaires. Mais dans ma famille on fait abstraction de la caste ou de la religion. Nous sommes tous égaux. Mon père aime tout le monde, il s'intéresse aux musulmans et à leur culture. Dans mon environnement, il n'y a donc eu que peu d'obstacles à ma relation avec Tehmeena. Certains membres de l'entourage familial ont dû s'y habituer, mais sans plus. Mes parents ont aimé Tehmeena telle qu'elle est depuis le début.

Une région disputée

Le statut de la région du Cachemire, dans l'Himalaya, est contesté depuis des décennies. Après la guerre indo-pakistanaise, la région a été divisée : l'État fédéral du Jammu-et-Cachemire a été créé du côté indien, tandis qu'au nord, l'Azad Cachemire et le Gilgit-Baltistan sont passés sous administration pakistanaise. La majorité de la population est musulmane sunnite, les chiites représentant une part beaucoup plus faible de la population. Les gouvernements indien et pakistanais prétendent tous deux être les représentants légitimes des intérêts du Cachemire, ce qui provoque régulièrement des conflits entre les deux nations. En 2019, le statut d'autonomie du Jammu-et-Cachemire a été supprimé et la région a été divisée en deux territoires : le Jammu-et-Cachemire et le Ladakh. La situation au Cachemire est encore aujourd'hui très tendue. La partie indienne est gouvernée depuis des années par des militaires et des forces de police spéciales.

Tehmeena : Nous avons décidé de nous marier pendant le confinement du Covid-19. C'était le bon moment, parce que de toute façon, tout restait dans la sphère privée. Il n'y a donc eu qu'un petit mariage chez Yash. Et puis, environ six mois plus tard, il y a eu un vrai grand mariage indien.

Yash : Le mariage a duré près de 7 jours. Chaque journée était remplie d'activités, on dansait et on chantait. Peu de pays savent célébrer les mariages comme l'Inde ! Tous mes proches étaient là, il y avait entre 200 et 300 invités. Et encore, c'est peu pour l'Inde.



Le couple a décidé de se marier malgré la pression familiale.

Tehmeena : Les grands absents, c'était ma famille. Aucun de mes proches n'est venu. J'ai donc vécu la fête très différemment, même si mes beaux-parents ont vraiment tout fait pour que je vive un magnifique mariage. Ils m'ont traitée comme leur propre fille. Mais personne ne pouvait combler le vide créé par l'absence de mes parents.

Yash : Aucun signe ne laisse présager que nous sommes un couple interreligieux. Nous nous habillons tous les deux de façon occidentale, nous ne nous faisons pas remarquer en public et nous ne nous retrouvons pas dans des contextes où nous pourrions être en danger. Au moins ici où nous vivons, dans le sud de Delhi, le climat social est plus ouvert.

Tehmeena : Nous imaginons l'avenir sur la même lancée qu'actuellement : chacun continue à pratiquer les rites de sa religion, tout en célébrant les fêtes religieuses ensemble, aussi bien la *Diwali* que la fête de l'*Aïd*. Notre régime alimentaire est compatible, nous mangeons tous les deux de la viande et ne sommes pas compliqués. Nous envisageons désormais de construire une famille. Nous ne savons pas encore comment nous nous organiserons pour l'éducation, mais nos enfants seront libres de choisir le chemin qui leur convient. La seule chose que nous souhaitons leur transmettre, c'est la foi. Je ne crains pas que mes enfants soient marginalisés à cause de leurs racines. Peut-être que parfois certaines personnes parlent derrière notre dos, mais ça n'a pas d'importance. |

Des relations difficiles

L'Inde est particulièrement restrictive en matière de relations amoureuses et de mariage. Cela s'explique notamment par son système de castes. Inscrit dans les textes védiques millénaires, il existe encore aujourd'hui, bien que la Constitution de 1947 interdise tout traitement défavorable en raison de l'appartenance à une caste. Ce système social fondé sur la religion ne concerne toutefois pas seulement les hindous ; il existe aussi des restrictions liées aux castes dans les communautés musulmane et sikh. Toute relation amoureuse ne doit ainsi avoir lieu qu'au sein de la même caste.

Alors que les relations interreligieuses et inter-castes restaient courantes jusque dans les années 1980, la montée en puissance du nationalisme hindou au cours des dernières décennies a engendré des hostilités et des agressions massives contre les couples qui ne respectaient pas les limites de la caste, mais surtout de la religion. En menant une vaste campagne contre un prétendu *Love Jihad*, où les

femmes hindoues seraient forcées de se convertir dans des relations musulmanes, les nationalistes hindous ont continué à alimenter le climat de peur. Pourtant, les relations interreligieuses sont encore nombreuses aujourd'hui en Inde. Elles sont plus normalisées au sein des populations privilégiées qu'au sein des milieux plus modestes et ruraux.

Plusieurs associations militent pour faire accepter ces unions « mixtes ». Ainsi, l'*India Love Project* visibilise les couples interreligieux et de castes différentes, mais aussi des couples LGBTIQIA+, afin de montrer qu'il existe une autre Inde. Ce sont surtout des personnes privilégiées, parfois même célèbres, qui y décrivent leur relation. Depuis 2004, l'organisation *Dhanak of Humanity*, basée à New Delhi, s'est donnée pour mission de soutenir ceux qui sont exposé-e-x-s à l'hostilité, voire à des attaques, en raison de leurs relations interreligieuses. Elle s'engage également contre les crimes d'honneur et les mariages forcés.

Lutter pour l'amour

L'amour est un droit humain... Mais pouvoir vivre cet amour n'est toujours pas une évidence en 2022, comme le montrent trois exemples choisis par les rédactions de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche qui ont participé à ce dossier. Par Jean-Marie Banderet, Maik Söhler (Allemagne) et Julia Trampitsch (Autriche)

Mariage conditionnel

La Suisse n'est sans doute pas le premier pays qui vient à l'esprit lorsqu'on se pose la question : « où est-il difficile de se marier ? » Alors oui, il n'existe plus aujourd'hui tant d'obstacles pour les couples qui ne détiennent pas le passeport rouge à croix blanche, pour autant qu'ils arrivent à se procurer les documents demandés par l'état civil, et à prouver leurs « bonnes intentions ». Mais il suffit de remonter quelques décennies pour constater que tout n'était pas si facile, en particulier pour les femmes.

« Ce n'est qu'en 1953 que la Suisse a fait un petit geste pour améliorer la position des femmes dans la citoyenneté », explique Heidi Kolly, conseillère et thérapeute auprès de l'association suisse frabina, qui propose des consultations sur le thème de la cohabitation entre personnes de nationalités et de cultures différentes.

Concrètement, cela signifie que ce n'est que depuis cette date qu'une Suissesse qui se mariait avec un étranger pouvait prétendre garder sa nationalité, si – et seulement si – elle le demandait. Il faudra attendre la révision de la Loi sur la nationalité suisse en 1992, pour que cette procédure devienne automatique. Et par la même occasion abolisse

la naturalisation automatique des femmes étrangères mariées avec un Suisse. Ces dernières, tout comme les maris de Suissesses, doivent avoir séjourné en Suisse cinq ans, dont l'année précédant la demande, pour pouvoir accéder à une naturalisation facilitée après trois ans. Les enfants nés de mère suisse n'obtiennent quant à eux la nationalité que depuis 1978.

Si la Confédération a lâché du lest sur la citoyenneté des femmes suisses au cours des cinquante dernières années, elle a en revanche renforcé les liens entre le droit matrimonial et les règles d'immigration. Des règles basées sur le soupçon. Le Code civil prévoit en effet explicitement le cas de figure d'une personne fiancée qui chercherait à « éluder les dispositions sur l'admission et le séjour des étrangers ». Auquel cas l'officier d'état civil ne doit pas entrer en matière sur la demande de mariage. Autre obstacle, les documents à fournir par la personne allogène : les obtenir dans le pays d'origine et les faire traduire complique énormément la procédure. Déposer une demande de mariage peut en outre s'avérer risqué si vous n'êtes pas dans les règles. Ainsi, depuis 2011, pour éviter que des mariages puissent être conclus avec des personnes en situation illégale, l'état civil peut accéder aux données des autorités migratoires. Il est également tenu d'annoncer aux autorités compétentes les candidat-e-x-s au mariage qui ne peuvent pas prouver la légalité de leur séjour en Suisse. |

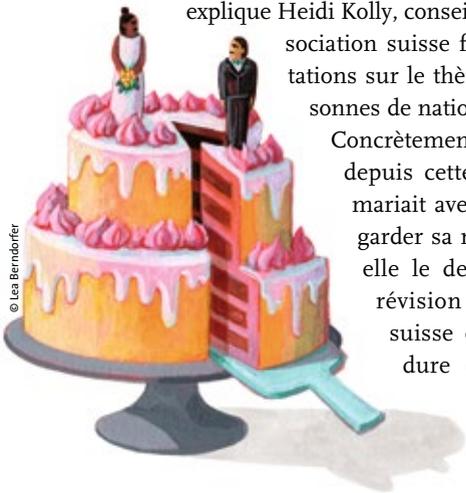
La « question queer » divise

Pouvoir désirer qui l'on veut – cela ne va pas de soi pour les LGBTQIA+ en Allemagne. Si les couples « queer » sont reconnus par la loi, les crimes haineux sont pourtant en augmentation.

Plus d'un million de personnes ont participé à la plus grande *pride* d'Europe, organisée à Cologne en juillet dernier. Un record d'affluence jamais égalé et un signe fort en faveur de la tolérance et la diversité. En août, un homme

trans a été assommé lors de celle de Münster, pour avoir – semble-t-il – tenu des propos lesbophobes. Malte C. a succombé à ses graves blessures quelques jours plus tard.

Ces deux événements de l'été 2022 marquent les pôles entre lesquels évolue la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, *queer*, intersexe et asexuelle (LGBTQIA+) en Allemagne : d'un côté une forme d'émancipation en public, l'affirmation d'une identité spécifique, et de l'autre une haine non dissimulée envers les personnes *queer*.

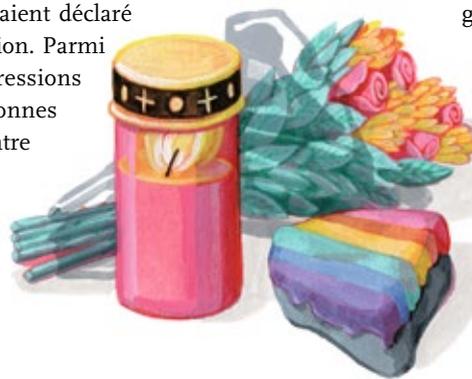


► À Krasnoïarsk, en Russie, des soldats passent devant un graffiti à la mémoire du parachutiste russe Vladislav Razumov, tué pendant la guerre en Ukraine.

«La violence et l'intolérance envers les LGBTQIA+ ont toujours existé, mais elles ont récemment fortement augmenté», déclare Rupert Haag, porte-parole de *QueerAmnesty*.

En 2021, la police criminelle allemande a enregistré 870 délits liés à «l'orientation sexuelle» et 340 liés au «genre/à l'identité sexuelle». Cela correspond à une augmentation de 50%, respectivement 66%, par rapport à l'année précédente. Mais la situation réelle est sans doute bien plus dramatique car de nombreux cas ne sont pas déclarés, à en croire le ministère de l'Intérieur. En 2020, une enquête de la *European Union Agency for Fundamental Rights* avait conclu que près de la moitié des personnes de la communauté LGBTQIA+ interrogées avaient déclaré avoir été victimes de discrimination. Parmi elles, 10% avaient subi des agressions physiques (20% chez les personnes trans), mais seulement 14% d'entre elles avaient contacté la police.

Fin août, le délégué *queer* du gouvernement fédéral – le poste n'existe que depuis 2022 – a présenté un plan d'action national



pour améliorer l'acceptation et la protection de la diversité sexuelle et de genre. Le plan prévoit entre autres d'inscrire dans la constitution l'interdiction de la discrimination envers les personnes *queer*, mais aussi de former les pédagogues aux questions d'identité sexuelle et de genre. Il demande également la mise en œuvre de mesures de protection contre les violences et d'une assistance aux victimes. Enfin, il propose d'enregistrer les crimes de haine dans un registre séparé. Un comité d'expert-e-x-s chargé de «lutter contre la violence homophobe et transphobe» a d'ailleurs été mis en place par le ministère fédéral de l'Intérieur.

QueerAmnesty salue le projet: «Ce serait un grand pas en avant pour les droits des personnes *queer* en Allemagne. Il ne reste plus qu'à espérer que sa mise en œuvre soit rapide et non bureaucratique.» Car ces personnes ont souvent souffert de retards dans la réalisation de projets par le passé, comme lors l'indemnisation des homosexuels condamnés en vertu du «paragraphe 175» dans l'Allemagne d'après-guerre. |

Rencontres au centre d'accueil

Tout le monde a besoin de personnes à qui se confier, d'un environnement sûr, d'un lieu où se reposer. Mais ces besoins, les personnes sans logement ou sans abri ne peuvent pas les satisfaire. Pourtant, la chaleur et le réconfort des relations humaines sont primordiaux dans les phases difficiles de la vie.

«Ce sont ces échanges sociaux qui nous font vivre. Nous avons besoin d'être bienveillants les uns envers les autres», explique Elvira Loibl, directrice du centre d'accueil pour femmes *FrauenWohnZentrum* de Caritas, à Vienne.

Pour les personnes sans logement ou sans abri, les centres de jour et autres structures d'aide aux sans-abri constituent des «lieux de rencontre», dans lesquels des contacts se nouent, des relations se tissent. «Les femmes peuvent y échanger des informations et se donner des conseils. Certaines femmes nouent

même des amitiés durables», explique Elvira Loibl. Selon elle, c'est souvent grâce à ces échanges que les femmes osent accepter d'autres services d'aide aux sans-abri.

Anita, qui a elle-même fréquenté un centre d'aide aux sans-abri, confirme l'importance de la cohésion et de la compréhension mutuelle: «Là-bas, on avait toujours quelqu'un à qui parler. Les femmes ont toutes une histoire similaire.» Malgré les temps difficiles, elles y trouvent convivialité et entraide.

Outre les échanges entre elles, les relations avec le personnel jouent un rôle important dans l'aide aux sans-abri. «Il y a des femmes que nous connaissons depuis 15 ans. Dans ces cas-là, les assistantes sociales qui les suivent sont particulièrement importantes, car elles connaissent leur histoire», raconte Elvira Loibl. Établir cette confiance mutuelle est un élément central du travail social. Elle est également importante pour traverser les crises.

Pour Elvira Loibl, «il est primordial que nous nous donnions du temps pour nous écouter, nous regarder, apprécier les moments passés ensemble.» Les lieux qui le permettent sont particulièrement importants. Des exemples comme le *FrauenWohnZentrum* montrent combien les structures adaptées aux besoins des groupes marginalisés sont nécessaires. Or, celles-ci ne sont pas suffisamment nombreuses en Autriche. |



© Lea Bernstorfer

« Chaque être humain a le droit de refuser de tuer »

ÉCLAIRAGES _ RUSSIE / UKRAINE



Se déclarer objecteur de conscience est un droit fondamental. Un argument en faveur de la paix d'autant plus percutant en temps de guerre. Portraits croisés d'un Russe et d'un Ukrainien qui ont refusé d'entrer sous les drapeaux. Par Hannah El-Hitami

Alexander Belik n'a jamais compris pourquoi on attendait de lui qu'il fasse son service militaire. «Je voyais cela comme un travail, pour lequel on payait des gens qui voulaient le faire», explique le jeune homme de 25 ans dans une interview vidéo. «Mais moi, je ne veux pas le faire.» D'autant plus qu'il craignait les attaques homophobes. «L'armée russe n'est pas un endroit sûr pour les LGBTQIA+.»

Mince, les cheveux longs qu'il porte négligemment attachés, Alexander Belik coordonne le mouvement des objecteurs de conscience en Russie. Il pourrait encore être appelé sous les drapeaux jusqu'à ses 27 ans. Mais pour l'instant, il est hors d'atteinte de l'armée russe depuis qu'il vit à Tallinn, la capitale de l'Estonie.



En réalité, il n'est pas si difficile de refuser le service militaire en Russie, car il existe un service civil. Jusqu'à récemment, il ne fallait de toute façon pas trop s'inquiéter de la conscription, admet Alexander: «La plupart du temps, ils t'oublent.» Belik a toutefois opté pour la voie de la confrontation –il voulait officialiser son refus. «Je leur ai fait comprendre que j'étais un fauteur de troubles.»

Depuis sa conscription à l'âge de 18 ans, il s'est toujours présenté aux autorités militaires caméra au poing, et a tout filmé. Il a écrit des plaintes, signalé les dysfonctionnements de l'autorité au ministère de la Défense. «Ils ont peur de moi», dit-il avec un sourire. «Car je connais toutes les lois auxquelles ils sont soumis.» Pendant quatre ans, Alexander Belik a étudié le droit à Saint-Petersbourg. Mais les connaissances dont il a besoin en tant qu'objecteur de conscience et activiste ne s'apprennent pas à l'université. Il les a acquises lui-même grâce à son travail en faveur des droits humains.

Il poursuit désormais son engagement depuis l'étranger, d'où il aide d'autres Russes à se soustraire au service militaire. Alexander donne des conseils et des instructions. «Chaque appelé doit rédiger des prises de position, et nous leur montrons à quoi elles doivent ressembler», explique-t-il. Sur leur site web, lui et ses compagnons de lutte ont rassemblé foule de matériel et de formulaires. Régulièrement, ils proposent des consultations en direct sur YouTube, expliquent aux gens les possibilités qui s'offrent à eux. «Ce ne sont pourtant pas tous des pacifistes. Mais beaucoup refusent de s'engager parce qu'ils sont contre le régime de Poutine et ne veulent pas le soutenir.»

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a fait doubler le nombre de personnes qui refusent de faire leur service militaire. Elles font souvent appel à l'aide d'Alexander. «Soudain, beaucoup de gens se sont souvenus qu'ils devaient encore faire leur service militaire.» Mais après la panique initiale, la situation s'est à nouveau calmée. «Les gens ont

compris qu'ils n'avaient rien à craindre. On peut toujours refuser sans trop de problèmes.»

Mais en septembre, le président russe Vladimir Poutine annonçait la mobilisation progressive de 300 000 réservistes pour grossir les rangs russes en Ukraine. La mobilisation partielle a réveillé l'inquiétude parmi les hommes en âge de se

battre, y compris ceux qui ont déjà effectué leur service militaire. Des centaines de milliers de Russes ont alors quitté le pays. Il y a bien des femmes dans l'armée russe, mais elles ne sont pas appelées, car elles sont toutes militaires de carrière.

Les États membres de l'Union européenne (UE) ne sont pas encore d'accord sur la question de savoir si les déserteurs

et les objecteurs de conscience russes doivent obtenir l'asile dans l'UE. Pour les objecteurs de conscience comme Alexander Belik, il était clair dès le départ qu'il devait quitter la Russie. «Le 24 février 2022, j'ai décidé que, dans les années à venir, je ferais tout pour que le plus grand nombre possible de personnes refusent de servir dans l'armée russe.» |



Yurii Sheliashenko a trouvé le chemin du pacifisme dans les romans de science-fiction lorsqu'il était adolescent. «J'étais impressionné par la manière dont l'absurdité de la guerre et de la violence était décrite, et par l'idéal d'un monde pacifique», se souvient cet Ukrainien de 31 ans. «Quand j'ai réalisé que l'école nous enseignait une forme de patriotisme militaire, j'étais déçu et en colère.» À l'époque, il avait écrit une lettre au président pour demander que l'armée soit supprimée – sans succès bien sûr.

Lui aussi porte les cheveux longs, agrémentés d'une longue barbe et de lunettes carrées. Depuis ses jeunes années, il est resté pacifiste avant de devenir un objecteur de conscience convaincu. Ce n'est pourtant pas si simple en Ukraine. Il n'existe pas d'alternative au service militaire, ni d'objection de conscience. Les objecteurs de conscience risquent des amendes et des peines de prison. Seuls quelques groupes religieux échappent à cette règle. Lorsque Yuri Sheliashenko a été appelé sous les drapeaux, il a envoyé l'un de ses poèmes pacifistes au bureau de recrutement. Il a été déclaré inapte

psychologiquement et a évité le service – sous réserve de mobilisation en cas de guerre. Aujourd'hui, le jeune homme est président du Mouvement pacifiste ukrainien et membre du conseil d'administration du Bureau européen des objecteurs de conscience (EBCO). Il rédige des rapports, informe et aide d'autres Ukrainiens à se soustraire au service militaire par la voie officielle. Sans pots-de-vin, donc, et au risque de conséquences juridiques. «C'est la voie la plus difficile, mais nous soutenons les gens par un travail de relations publiques et des conseils juridiques.»

Yurii Sheliashenko est titulaire d'un doctorat en droit. Il a également étudié la médiation et la gestion de conflits. Jusqu'à récemment, il enseignait dans une université privée à Kyiv. Mais depuis le début de la guerre, de nombreux étudiants ont rejoint l'armée. Ses heures de cours ont été fortement réduites avant d'être finalement supprimées. Au moins, cela lui laisse plus de temps pour s'engager dans le mouvement pour la paix, dit-il. «Je n'ai jamais rencontré plus de personnes pacifistes ni pris la parole lors de manifestations internationales que depuis le début de la guerre.» Derrière lui, sur le mur, se trouve une affiche sur laquelle figure un signe fait de fleurs et le mot «paix» en dix langues – un cadeau de ses collègues de l'EBCO.

Pourtant, défendre le pacifisme en temps de guerre est chose difficile. «Nous avons peu de ressources et nous travaillons dans un environnement hostile»,

raconte Yuri Sheliashenko. Depuis les premiers jours de la guerre, il reçoit des menaces, des insultes. Pourtant, il reste fidèle à ses convictions : chaque être humain a le droit de refuser de tuer. «La violence engendre la violence. Nous ne devons pas devenir des monstres, même si quelqu'un nous attaque.» Yuri Sheliashenko s'oppose aussi aux livraisons d'armes des pays de l'OTAN à l'Ukraine. Il pense qu'elles ne feront que prolonger la guerre. Pour lui, la solution réside dans les négociations diplomatiques et les initiatives économiques. À long terme, c'est toute l'attitude envers la guerre et la paix qui doit changer de manière tout à fait structurelle, dit-il. Par l'éducation notamment.

Pendant l'entretien, les sirènes retentissent en arrière-plan. Yuri Sheliashenko retire ses écouteurs blancs et écoute brièvement le son qui annonce les attaques aériennes. «C'est comme ça que nous vivons maintenant», dit-il en tenant le micro à la fenêtre. S'il ne court aucun danger immédiat à Kyiv pour le moment, les sirènes se font néanmoins entendre dans tout le pays. Comme tous les autres hommes âgés de 18 à 60 ans, il n'a pas le droit de quitter l'Ukraine – une violation des droits humains et de la constitution ukrainienne, à l'en croire. Pour éviter d'être enrôlé dans l'armée, il essaie actuellement de s'inscrire dans une université à l'étranger. Mais son plus grand rêve est d'ouvrir un jour un centre de recherche et d'éducation à la paix en Ukraine. |

Des femmes se rendent au Capitole pour manifester contre l'abrogation de l'arrêt *Roe vs. Wade*, le 24 juin dernier. Elles sont déguisées en « servantes écarlates », en référence à la série misogyne et apocalyptique.

« Nous avons échoué en tant que pays »

Depuis que la Cour suprême a abrogé *Roe vs. Wade*, l'arrêt qui protégeait l'avortement au niveau fédéral, ce droit est de plus en plus limité aux États-Unis. Mais les associations luttent pour garantir son accès. Par Olalla Piñeiro Trigo

« C'est désastreux de devoir fermer après près de vingt ans de services, et de voir les droits de la population américaine se détériorer », regrette Marva Sadler, directrice des services cliniques du *Whole Women's Health*. Ce groupe privé américain qui propose des interruptions volontaires de grossesse (IVG) n'a pas eu d'autre choix que de fermer ses quatre cliniques au Texas, où l'avortement est désormais pénalisé. Afin de continuer à garantir l'accès aux droits reproductifs à la population du Sud, l'institution collecte les dons pour ouvrir une nouvelle structure dans l'État voisin du Nouveau-Mexique.

Une situation loin d'être isolée. Plus de 66 cliniques à travers les États-Unis ont dû mettre la clé sous la porte ces cinq derniers mois, selon l'Institut de recherche Guttmacher. Car depuis le 24 juin dernier, la Cour suprême

américaine a révoqué l'arrêt *Roe vs. Wade*, qui garantissait le droit à l'avortement au niveau fédéral depuis 1973. Désormais, chaque État est donc libre de décider s'il légalise ou non la pratique.

Il n'en aura pas fallu plus pour que les conservateurs se saisissent de l'occasion. Texas, Alabama, Arkansas, Idaho, Kentucky, Louisiane, Missouri, Oklahoma, Dakota du Sud, Tennessee, Virginie occidentale, Mississippi : pas moins de 12 États ont totalement banni le droit à l'avortement sur leur territoire. Tandis que d'autres ont mis en place de fortes restrictions, à l'image de la Géorgie qui n'autorise les IVG que jusqu'à six semaines de grossesse, alors même que la majorité des personnes enceintes ignorent l'être à ce stade.

Et l'avenir ne laisse rien présager de bon. Alors que sept États risquent d'imposer des restrictions à l'avortement, sept

autres sont en pleine bataille juridique. C'est par exemple le cas de l'Indiana : en octobre dernier, sa Cour suprême a imposé un moratoire sur l'interdiction quasi-totale de l'IVG, approuvée par le gouverneur et les législateurs républicains, en attendant que la justice statue sur la constitutionnalité de cette loi. Une première victoire pour les cliniques régionales, qui peuvent continuer à fournir leurs services jusqu'à l'audience prévue en janvier prochain.

Accès inégal | Suite à la chute de *Roe vs. Wade*, les organisations pro-avortement ont dû adapter leurs activités. « Nous avons intensifié notre travail d'information et d'éducation, pour veiller à ce que chaque personne concernée connaisse la situation et ses options », explique Marva Sadler. Le travail de plaider auprès des politiques et de la justice occupe aussi une place centrale.

Les organisations qui proposent un soutien financier sont extrêmement sollicitées. Car plusieurs personnes se retrouvent à parcourir des centaines de kilomètres pour se rendre dans un État qui les autorise à interrompre leur grossesse. Un sacrifice souvent lourd : « Un avortement représente beaucoup d'argent. Cela peut aller de 500 à 2500 dollars pour le second trimestre », estime Marva Sadler. Aux coûts d'ordre médicaux, s'ajoutent des frais de voyage, de transports, de logement, de nourriture, des pertes liées au travail et parfois des frais de garde pour les enfants. Des montants qui peuvent dépasser les 4000 dollars en cas de complications, d'après une étude du *New York*

Times. Sans parler du fait que la plupart des États où l'avortement est légal n'autorisent pas la prise en charge par les assurances.

Une situation qui affecte particulièrement les communautés racisées, pauvres et sans-papiers. En comparaison avec les femmes blanches, le taux d'avortement est près de quatre fois plus élevé chez les femmes noires, et près de deux fois chez les femmes d'origine hispanique, d'après les dernières données des *Centers for Disease Control and Prevention* en 2019. Des disparités que l'institut explique notamment par « des facteurs structurels », comme « l'inégalité d'accès à des services de planning familial de qualité », « la méfiance à l'égard du système médical » et « le désavantage économique ». En effet, les statistiques de 2020 des bureaux nationaux du recensement de la population et du travail montrent que les personnes noires (19,5%) et latinos (17%) sont deux fois plus touchées par la pauvreté que les personnes blanches (8%). La directrice des services cliniques du *Whole Women's Health* ne mâche pas ses mots. « Nous vivons dans une société

polarisée, où certaines personnes ont accès à leurs droits reproductifs, mais pas les plus défavorisées. Nous avons échoué en tant que pays. »

Les voisins à la rescousse | Si l'IVG reste légale dans une quinzaine d'États américains, il s'avère parfois plus pratique de traverser les frontières, jusqu'au Canada ou au Mexique. L'association féministe *Las Libres* peut en témoigner. « Chaque semaine, nous recevons plus de 100 appels des États-Unis », explique Verónica Cruz, la présidente.

« Un avortement représente beaucoup d'argent. Cela peut aller de 500 à 2500 dollars pour le second trimestre. »

Marva Sadler

Une demande qui est montée en flèche : « Avant la décision de la Cour suprême, les contacts se limitaient aux États frontaliers. Mais maintenant ça vient du pays entier. »

Active au Mexique depuis 22 ans, l'association *Las Libres* conseille, oriente et accompagne les personnes qui nécessitent un avortement. Celui-ci est dépénalisé dans le pays depuis 2021. Avec l'abrogation de *Roe vs. Wade*, elles soutiennent aussi la population américaine. S'il y a dix ans on lui avait dit que le Mexique devrait prêter main forte à son voisin, Verónica Cruz n'y aurait pas cru une seconde. « Pendant longtemps, c'était l'inverse. Mais la situation actuelle n'est pas arrivée du jour au lendemain : l'avortement a toujours créé la controverse aux États-Unis. Ses détracteurs ont peu à peu érigé des barrières à son accès. »

Si *Las Libres* a constitué un solide réseau de cliniques progressistes, leur fer de lance reste les pilules abortives. Hors de prix aux États-Unis – entre 580 et 800 dollars d'après les chiffres du planning familial étasunien –, au Mexique on

peut se les procurer pour une vingtaine de dollars, sans ordonnance. « Notre pays a longtemps tenu un double discours : l'avortement était criminalisé, mais le *Misoprostol* était en libre accès. Cela permettait aux femmes d'avorter, sans que l'Etat doive mettre en place des structures publiques », explique Verónica Cruz. Certaines patientes traversent dès lors la frontière pour se procurer ce médicament. Et pour celles qui ne peuvent pas voyager, que ce soit à cause de leur statut de séjour ou pour des raisons financières, *Las Libres* a élaboré son propre système.

L'association a développé un réseau de bénévoles – majoritairement des Américaines – qui font l'aller-retour pour four-

rir gratuitement les pilules à ceux qui en font la demande. Pour des questions de sécurité, aucune des deux parties ne connaît l'identité de l'autre.

Les critiques quant à la fiabilité de cette méthode non-chirurgicale, Verónica Cruz les balaie. « Nous proposons les pilules abortives depuis plus de vingt ans. La majorité préfère cette méthode qui est facile, moins intrusive et sûre, étant préconisée par l'Organisation mondiale de la Santé. Au Mexique, nous avons dû lutter collectivement pour garantir nos droits, en détournant les politiques étatiques. Or, la clandestinité ne signifie pas toujours l'insécurité. »

Si l'avenir reste incertain aux États-Unis, les défenseur·e·x·s du droit à l'avortement promettent de se battre jusqu'au bout. À l'exemple de Marva Sadler, qui évolue dans le milieu de la santé depuis 17 ans. « C'est insupportable de ne pas pouvoir prodiguer des soins fondamentaux. Cela va prendre du temps de reconstruire un environnement sûr, mais nous ferons tout pour garantir la justice reproductive. » |

Des lettres comme point de fuite

Perpendiculaire au soleil, la première BD de l'illustratrice Valentine Cuny-Le Callet, dépeint la brutalité du système carcéral à travers six années de correspondance avec Renaldo Mc Girth, l'un des plus jeunes condamnés à mort des États-Unis. Propos recueillis par Olalla Piñeiro Trigo

▷ **AMNESTY: Pourquoi avoir commencé à écrire à un détenu dans le couloir de la mort ?**

◁ **Valentine Cuny-Le Callet:** J'ai toujours été sensible à la question de la peine de mort. Mais lorsque j'ai appris que, en 2015, plus de la moitié de la population française était favorable à son rétablissement, j'ai décidé de m'engager à l'ACAT. J'avais 19 ans lorsque j'ai commencé ma correspondance avec Renaldo Mc Girth.

▷ **N'est-il pas difficile de correspondre avec quelqu'un qui pourrait être coupable de meurtre ?**

◁ Je ne voulais pas tout de suite faire des recherches sur Renaldo, pour partir sur un « pied d'égalité » et faire taire mes préjugés. J'ai par la suite appris qu'il avait été condamné pour le meurtre d'une femme, Diana Miller, lors d'un braquage chez elle. La vision que j'avais de lui n'a pas changé: Renaldo a déjà été jugé, ce n'est pas mon rôle. J'ignore comment

j'aurais réagi si j'avais correspondu avec quelqu'un qui avait commis un crime à caractère sexuel ou raciste. Peut-être que je n'aurais pas pu devenir son amie, mais j'aurais tout fait pour que la correspondance fonctionne. Je suis convaincue qu'on ne peut pas se dire opposé à la peine de mort « sauf pour certains crimes ».

▷ **Et aujourd'hui, comment décririez-vous votre relation avec Renaldo ?**

◁ Il est devenu un confident, un ami. J'ai de la chance d'être tombée sur lui, on s'est tout de suite bien entendus. Nous partageons plein de passions: la musique, la littérature, et le dessin bien sûr.

▷ ***Perpendiculaire au soleil* a été produit à quatre mains. Comment est né le projet ?**

◁ J'ai ressenti le besoin de partager nos échanges, notre amitié et mes réflexions sur la brutalité du système carcéral. Renaldo a tout de suite été partant. J'ai

aussi espoir que cette BD sensibilise les gens, en exposant les liens entre prison, classisme et racisme. En montrant aussi que si certaines familles de victimes sont favorables à la peine de mort, d'autres y sont fermement opposées.

▷ **Écrire ce livre a dû être un vrai défi, à cause de la censure et des règles strictes de la prison où il est incarcéré...**

◁ Absolument! Le règlement relatif aux correspondances est très strict: des formats précis, l'interdiction de représenter certains symboles, pas de papier rigide. Renaldo ne pouvait pas recevoir certains matériaux. Plusieurs lettres que je lui ai envoyées m'ont été retournées, avec souvent des prétextes flous. J'ai dû découper des images pour qu'elles passent les contrôles. Renaldo n'a toujours pas pu voir son propre livre, mais il sait ce qui y figure car je lui ai tout décrit.

▷ **Renaldo fait part de sa souffrance à plusieurs reprises. Vous êtes-vous déjà sentie impuissante ?**

◁ Bien sûr. J'ai une position privilégiée, alors que Renaldo passe 23h/24 dans une cellule de 5 m², sans fenêtre. Il a droit à une visite par semaine; il n'est pas autorisé à travailler, et ne peut donc pas subvenir à ses besoins. Or, en prison on n'est pas totalement nourri, logé et blanchi... Encore maintenant, je me demande si je suis utile, si ce projet n'est pas superficiel. Mais lorsqu'il m'a dit que cette BD lui permettait de faire partie du monde, j'ai compris que ça en valait la peine. |



Renaldo Mc Girth se sert du dessin comme échappatoire.

Nourrir par le jeûne

Médecin reconverti en pasteur, Marc Subilia a fondé il y a sept ans une association qui propose de lutter contre la faim en sautant un repas par semaine. Portrait. Par Jean-Marie Banderet

Chaque année, à l'échelle mondiale, environ 30 millions de personnes décèdent de maladies dues à un excès de nourriture. Et dans le même temps, 9 millions de la faim. C'est de ce constat que naît l'idée de Marc Subilia : proposer aux personnes qui le souhaitent de sauter un repas par semaine, et reverser l'argent économisé à un des quatre organismes choisis par son association – EPER - Pain pour le prochain, Caritas, Medair et Helvetas – qui luttent contre la faim.

Le pasteur de 74 ans qui vit sur la riviéra vaudoise a le sens de la formule. Son idée, il l'expose comme une évidence : prendre là où il y a trop pour redistribuer là où il n'y a pas assez. Un atout sans doute, lorsqu'il s'agit de convaincre du bien-fondé de sa démarche. L'ancien rapporteur spécial auprès de l'ONU sur la question du droit à l'alimentation Jean Ziegler ainsi que l'ex-président du CICR Cornelio

Sommaruga comptent parmi ceux qui se sont laissé convaincre, devenant par la même occasion des ambassadeurs de son association *Des Calories pour la Vie*. Même accueil positif auprès du corps médical : parmi les plus sceptiques, qui le traitaient de « sculpteur de nuages », beaucoup ont fini par adhérer à son concept. Mais Marc Subilia sait aussi susciter des vocations chez les plus jeunes, qui l'aident à diffuser son message sur les réseaux sociaux, à entretenir le site internet et à traduire les brochures que publie l'association. Et parce que tous les moyens sont bons pour faire connaître sa démarche, l'artiste montreuisien Pascal Bettex, qui réalise des mobiles, un peu à la manière de Jean Tinguely, lui a créé une œuvre.

L'idée ne s'est pourtant pas imposée du jour au lendemain. Elle a germé, mûri tout au long de sa vie. Sur le chemin de Katmandou, à peine son diplôme

de médecine en poche, Marc Subilia est frappé par « la joie de vivre des personnes qui n'ont presque rien ». Et se rend compte qu'il ne manque parfois que très peu pour basculer de la souffrance au bien-être. Puis quelques années plus tard, dans les années 1980, alors qu'il exerce comme médecin interniste, il se souvient avoir été confronté dans la même matinée aux souffrances d'une personne qui ne pouvait plus bouger à cause de son surpoids, et à celles d'une personne gravement dénutrie qu'une infirmière tentait patiemment de réalimenter. De ces expériences naîtra petit à petit un désir de « rééquilibrer les différences » dans l'alimentation, et sa concrétisation en 2015 avec la création de son association.

Son visage s'illumine lorsqu'il détaille sa démarche. Non pas une collecte de fonds de plus, mais un geste délibéré, qui fait appel à l'empathie de ses ouailles de la diète hebdomadaire. « Les gens sont satisfaits, car c'est un peu comme s'ils partageaient directement leur nourriture », glisse-t-il. Ajouter à cela que les participant-e-x-s peuvent compter sur une motivation supplémentaire : le sentiment de se faire du bien en faisant une petite cure.

Bien sûr, la dimension religieuse n'est pas absente de sa démarche : le pasteur n'hésite pas à puiser dans les Évangiles. S'il y trouve une source d'inspiration, ce n'est pas pour autant que son projet revendique une exclusivité chrétienne. Plutôt universaliste. Il y a deux mille ans, la solution passait par la multiplication des pains, aujourd'hui elle passe par la division des repas. |



© Jean-Marie Banderet/AICH

Marc Subilia s'est fixé pour objectif de lutter contre la faim en mettant à contribution les gens qui suivent sa démarche.



© Maureen Mazars

La voix des ados

Écrite en 1891, censurée pendant plus de vingt ans, « L'Éveil du printemps » de Frank Wedekind a scandalisé en se consacrant à un monde jusqu'alors inconnu au théâtre : l'adolescence. Comment devient-on adulte ? En réussissant un examen ? En portant une robe plus longue ? En quittant son pays ? En ayant des enfants ? Les adolescent-e-x-s en éveil s'essaient, espèrent, échouent. Ils cherchent des mentors mais leurs parents et professeur-e-x-s se défilent, les censurent ou préfèrent les maintenir dans l'ignorance. « Eveil/Printemps », version 2022 au théâtre POCHÉ à Genève, nous rappelle qu'ils sont encore des enfants qui, pour jouir de leurs droits, ont besoin des conseils appropriés des adultes, dans le plein respect de leurs capacités. Anita Goh



Éveil/Printemps, Frank Wedekind, théâtre POCHÉ, Genève, 26.09-23.10 2022.

Vivre sous la censure turque

Ersin Karabulut est un caricaturiste et dessinateur de BD né à Istanbul dans les années 1980. Dans son *Journal inquiet d'Istanbul*, il met en parallèle son enfance, sa passion pour le dessin et son militantisme avec l'histoire récente et troublée de son pays, la Turquie. Avec humour et autodérision, mais aussi avec un esprit critique bien acéré, Karabulut expose les difficultés rencontrées par quiconque tente d'exprimer des idées un tant soit peu indépendantes dans une autocratie religieuse. Un journal inquiet, mais surtout inquiétant, dans lequel l'auteur nous offre un manifeste sans concession, porté par un graphisme mi-réaliste mi-caricatural, pour la liberté d'expression et de la presse.

Par Alain Bovard



Journal inquiet d'Istanbul, Ersin Karabulut, Dargaud, 2022, 152 p.

Sous le joug du patriarcat

Le film *Joyland* est une mosaïque de vécus de ceux qui se battent pour se libérer des déterminismes sociaux. Par Anne-Laure Charrière

L'ambiance est joyeuse : trois petites filles rient, poursuivies par un homme caché sous un drap blanc, dans la lumière claire du matin. Lorsqu'il les attrape et les chatouille, les filles implorent : « s'il te plaît, arrête, arrête ! » Mais au bout d'un moment, le jeu ne semble drôle plus que pour lui. Malaise. Une voix sévère l'interrompt finalement : le patriarche de la famille demande son fils, qui s'empresse de se défaire de son déguisement pour retourner à ses tâches d'adulte. La scène annonce finement le thème de *Joyland*, du réalisateur pakistanais Saim Sadiq : dans la famille patriarcale, on revêt un rôle pour correspondre aux normes sociales, on nie aux femmes une parole propre, et on est tenu de se soumettre à la volonté du père.

Mumtaz, artiste-maquilleuse à succès dans un salon haut de gamme de la ville de Lahore, résiste aux injonctions de sa belle-famille et s'épanouit dans son mariage. Son mari Haider tient avec plaisir le rôle d'homme au foyer en s'occupant du ménage et des trois filles de son frère Saleem et de Nucchi, l'épouse de ce dernier, qui partagent également la maison familiale du patriarche Rana. Pourtant, les attentes sont bien définies et pèsent lourdement : Haider doit trouver un emploi rémunéré pour pourvoir à la famille, et Mumtaz devra quitter le sien pour donner un héritier à la famille.

Biba, danseuse dans le cabaret érotique qui engagera Haider, arbore en tout temps un masque de confiance. Confrontée au quotidien à des comportements dégradants envers son identité de femme transgenre, elle n'hésite pas à montrer sa colère et diriger son équipe

sans concessions. En sa présence, Haider ne cache pas son côté servile, et il trouve dans leur relation naissante la liberté de se montrer hors des normes de masculinité imposées par son père.

Le système patriarcal en place au Pakistan affecte tous les personnages du film, mais ce sont bien sûr les femmes qui en subissent principalement les violences, puisqu'elles n'ont d'autre choix que de se plier à ces normes, sans jamais avoir le privilège de les définir. Saim Sadiq les montre cantonnées au rôle d'actrices dans la vie des hommes : épouse, amante, mère, mais sans jamais tenir le rôle principal.

Leurs expériences et aspirations nous montrent les réalités de femmes différentes – avec leurs privilèges respectifs – mais pourtant similaires sur ce point : elles évoluent dans un système qui ne les pense jamais comme sujets, seulement comme objets. Le film dénonce un système patriarcal qui s'étend bien au-delà de la famille Rana et des frontières du Pakistan. Voulu par Saim Sadiq comme un « hommage à toutes les personnes qui paient le coût humain du patriarcat », *Joyland* offre sans détour un panorama du système qui étouffe des vies sur la seule base de la valeur qu'il leur donne. |



Joyland, Saim Sadiq, 2022, 126 min.

Le chemin vers l'émancipation

Après la guerre et la disparition de son mari, Nana s'est remariée et mène une vie confortable dans une belle maison, entourée de ses enfants et de domestiques aux petits soins. Son second mari la choye et la comble de cadeaux somptueux. Mais au-delà des apparences, la vie n'est pas aussi douce qu'elle n'y paraît. Hantée par son passé, Nana fait régulièrement des cauchemars et semble absente. La sécurité matérielle que lui offre son second mari est agréable, mais elle est réduite à son rôle de mère et de parfaite femme au foyer, dans une société qui rappelle constamment aux femmes ce qu'elles doivent être et comment se comporter. Résignée, Nana accepte la situation.

Un jour pourtant, intriguée par une écharpe féminine oubliée et des lettres suggestives envoyées anonymement à son mari,

elle enquête et découvre l'infidélité de son mari. Contre toute attente, elle décide d'aller à la rencontre de cette maîtresse. Curieusement, les deux femmes vont se lier d'une amitié sincère. Ino, indépendante et ambitieuse, va encourager et aider Nana à s'affirmer, mais aussi à se libérer de sa culpabilité et des diktats du patriarcat, renforcés par le changement de régime politique.

Une femme indonésienne suggère plus qu'il ne montre. La réalisatrice réussit à nous immerger dans la vie passée, présente et future d'une femme indonésienne, traumatisée par le conflit armé. Elle calque le rythme du film sur l'histoire, nous faisant vivre lentement, image après image, le cheminement de Nana. Les rares dialogues laissent une grande place à la musique et au silence. À mesure que la liberté et la confiance grandissent, le rythme s'accélère quelque peu, les couleurs

deviennent plus vives et les émotions plus tangibles. Comme si Nana reprenait vie. Ce n'est qu'à la fin du film qu'on mesure toute la beauté et l'élégance avec laquelle Kamila Andini raconte l'émancipation féminine. |

Par Héroïse Détraz



Une femme indonésienne (titre original *Nana*), Kamila Andini, 2022, 102 min.

Destins d'exil

Visiter le Musée de l'immigration est une expérience hors du commun, d'autant plus si la visite vous est commentée par son fondateur passionné et passionnant, Ernesto Ricou. Niché au premier étage du Point d'Appui, un lieu de soutien et de rencontre pour les personnes issues de l'immigration, ce petit musée se donne pour mission de préserver la mémoire des personnes migrantes et d'encourager le dialogue intercommunautaire. Il est le fruit de dix-huit années de constitution d'un patrimoine précieux et singulier : des valises « remplies de larmes et de souvenirs » léguées par leurs propriétaires déraciné-e-x-s, des tirages grand format de clichés en noir et blanc du célèbre photographe de l'exil Jean Mohr, des objets artisanaux et des ouvrages qui

racontent des cultures des quatre coins du monde, des portraits d'anonymes ou de grands humanistes.

L'exposition permanente, élaborée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, fait désormais partie de la visite. Au moyen de bribes de récits et d'une valise qui raconte l'histoire d'un Afghan ayant fui sa terre, elle nous plonge, non sans émotion, dans ces destins d'exil. Ernesto invite le public à s'immerger dans l'expérience : « Chez nous, c'est très vivant. Vous pouvez toucher ce chapeau, toucher cette flûte de berger. »

Ce qui frappe, c'est la richesse de l'héritage et la grandeur des missions concentrées dans le plus petit musée de Lausanne qui accueille régulièrement d'important-e-x-s diplomates de l'ONU, tels que Doudou Diène ou Athar

Sultan-Khan. Une inscription manuscrite sur une modeste planche de bois, d'ailleurs, le rappelle : « Nos locaux sont insignifiants, notre tâche est immense. » | Anaïd Lindemann



Flucht-Fuir: dans les pas des réfugiés, Musée de l'immigration, Lausanne, ouverture sur demande : + 41 (0)21 218 98 15/+ 41 (0)78 944 04 43.

STYLO-BILLE CARAN D'ACHE

Le classique du design suisse aux couleurs d'Amnesty. Confortable d'utilisation, indémodable, solide et rechargeable. Fabrication suisse.



Solo, jaune, logo noir sur le côté gauche, encre bleue.

Art. 2420.023 / Fr. 25.–

En étui avec un porte-mines (0,7 mm), laqué noir mat, logo en blanc sur le côté gauche.

Art. 2420.020 / Fr. 40.–



CALENDRIER PHOTO 2023 « DANS LA VALLÉE DES RENNES »

Un mois par page (27 x 35 cm), photos en couleur. Français et anglais.

Art. 2430.118 / Fr. 20.–



CALENDRIER PHOTO 2023 « AU FIL DE L'EAU »

Un mois par page (40 x 34 cm), photos en noir-blanc, en français.

Art. 2430.119 / Fr. 20.–



AGENDA CIVIL DE POCHE 2023

Format (9 x 18 cm), une semaine par double-page, reliure plastique souple, cahiers cousus. Français.

Art. 2430.120 / Fr. 15.–

GOURDE SIGG DORÉE

Gourde Sigg classique en aluminium (0,6 litre). Laque dorée transparente et lisse. Fabrication suisse.

Art. 2300.021.E / Fr. 25.–

Autres couleurs disponibles sur shop.amnesty.ch



TASSES À ESPRESSO

Faïence émaillée blanche, avec bord et logo Amnesty noirs. Hauteur 7,5 cm, contenance 10 cl. Carton de 3 pièces.

Art. 2300.046 / Fr. 30.–



**D'AUTRES ARTICLES ATTRACTIFS PEUVENT ÊTRE
COMMANDÉS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE
SHOP.AMNESTY.CH**

BOUGIES DE COULEUR

Ces bougies sont aussi disponibles en set de 12 sur demande.



aubergine/framboise/crème paraffine, set de trois bougies.

Art. 2700.037 / Fr. 24.–

bleu glacier/vert pomme/bleu-gris paraffine, set de trois bougies.

Art. 2700.042 / Fr. 24.–

brun fauve/vert mousse/été indien paraffine, set de trois bougies.

Art. 2700.051 / Fr. 24.–



BOUGIES DE L'AVENT

En set de 4, plus grandes (14 x 6 cm), rouge.

Art. 2700.040 / Fr. 36.–



BOUGIES EN PURE CIRE D'ABEILLE

Set de deux bougies.

Art. 2700.022 / Fr. 28.–



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : _____ Rue : _____

Lieu : _____ E-mail : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Numéro de membre / client (si connu) : _____

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne, ou commandez sur notre boutique en ligne: shop.amnesty.ch



CHANTAL

© Ambroise Héritier

Pendaison de crémaillère dans le logement commun que Lucien et Olivier viennent d'intégrer. Quartier des Bains. Appartement traversant, quatrième étage, parquets refaits à neuf, plafonds hauts et moulures, mobilier dépareillé avec goût. Bière, vins rouges, mousseux, amuse-bouches, feuilletés au jambon-fromage et au romarin éparpillés dans la cuisine. Lucien a mis de la musique, une techno fadasse, qui se veut discrète et de bon goût. Comme dans la plupart des fêtes avec des Suisses, personne ne danse. Ça boit, ça fume, ça discute, c'est tout. Quand il la voit, Lucien l'attrape par le coude tout en la pressant chaleureusement contre lui.

–T'as tout ce qu'il te faut? Tu ne bois rien? Ah non tu ne bois pas toi, j'oublie toujours, fait-il en riant. Tu as vu le mec accoudé à la bibliothèque?

–Euh oui...

–C'est Laurent, il est canon, c'est le neveu de Ruth Dreyfuss, fait-il en lui touchant le coude.

–Sérieux?

–Il a terminé ses études de médecine, assistant aux HUG.

–Ok.

–Célibataire, viens je te le présente.

À peine lui a-t-il glissé ces mots qu'il la pousse vers Laurent et s'empresse de faire les présentations.

C'est vrai qu'il est beau, se dit-Camille. Cheveux châtain clair ondulés, visage aux traits anguleux, yeux bruns et nez affirmé. Pourtant, il lui donne envie de fuir. Elle ne s'explique pas bien ce qui chez lui la repousse de manière aussi irrépressible, alors qu'aux yeux de ses amis, il concentre tous les ingrédients de

l'homme idéal. Elle l'attribue à l'image qu'il donne. Chemise rayée bleu clair et blanc rentrée dans un jean ceinturé, souliers en cuir verni, grosse montre. Elle ne peut l'exprimer avec précision, mais sent que cela vient de qui elle est. Bientôt avocate au barreau, elle pourrait se sentir appartenir au milieu de l'homme, ou du moins aspirer à y participer. Mais aller vers lui ce serait renoncer à faire vivre cette part d'elle qu'elle a muselée au contact des autres étudiants, et des collègues de son étude genevoise. Cette part d'elle qui découle de son milieu familial. Une version impulsive, spontanée et plus libre d'elle-même.

Le gymnase n'est qu'une autre dimension du monde rural dans lequel elle grandit. Elle comprend que les enfants mieux nantis qu'elle jouent avec plus d'aisance les premiers rôles dans la compétition sociale qu'elle découvre seulement alors. Elle se rassure en observant les étudiants qui viennent des villages ou dont les parents exercent, tout comme son père, des métiers que l'on dit manuels, et les quelques fils d'immigrés qui se frayent un passage vers les études. Taiseux et dociles. Ils semblent compenser ce qu'ils ne possèdent pas en codes, en ascendant sur les autres ou en savoirs en s'effaçant. Elle ne se tait pas. Elle prend la parole et occupe l'espace, même si on lui fait sentir qu'elle n'est pas légitimée à le faire, parce que son français n'est même pas rudimentaire, parce qu'elle manque de culture générale, parce que quelqu'un comme elle n'a rien à faire à l'université ou, c'est la version la plus bienveillante, parce qu'elle doit apprendre à canaliser son énergie. Elle comprend vite que ces professeurs qui brandissent leur petit savoir ou leurs leçons de coaching pour la remettre à sa place sont à peine plus évolués qu'elle. Au fond, ils appartiennent au même monde.

À la fac de droit elle se sent entrer dans un autre univers. Elle est attirée par la matière, elle aime sentir que, petit à petit, en tâtonnant, elle s'approprie la rigueur du raisonnement juridique, ces enchaînements argumentatifs articulés aux textes de loi. Elle comprend la caution qu'une telle argumentation peut donner à des causes. Même si elle ne sait pas encore quelles causes elle se verrait défendre. Elle essaie de s'approcher d'autres étudiants. Lucien, père avocat et membre PDC du Conseil d'État genevois. L'époque où les politiciens de droite n'ont pas encore besoin de frayer avec l'extrême droite en intégrant son courant historique, en inventant des partis ou en brandissant éhontément leurs volets sécuritaires et migratoires. Il lui sourit, alors elle tente un café avec lui, et même un plat du jour. Elle ne dit pas qu'elle préfère manger à la maison plutôt qu'à la cafétéria pour économiser les 15 francs que lui coûte le repas. Elle se paye une boisson, alors que si elle était seule elle prendrait l'eau du robinet, ou celle qu'elle a dans sa gourde qu'elle emporte toujours avec elle. Ce qui amène le prix du dîner à presque 20 francs, calcule-t-elle. Elle détaille la différence qu'il y a entre le prix de ses vêtements et les siens. Elle ne s'habille rigoureusement que dans les chaînes de magasins bon marché, H&M en tête, voire les friperies de la ville. Aucun bijou, hormis des boucles d'oreille en argent –les seules qu'elle supporte. Ça ne lui pèse pas. Il lui semble que le faible coût des vêtements est une caractéristique pardonnable dans le milieu étudiant, et qu'elle les porte avec un certain goût. Il lui semble au contraire que son goût à lui, nettement plus onéreux, est déjà désuet. Ses mocassins en cuir surtout, et ses chemises bleu pâle, blanches et rose clair en toutes circonstances.

Il a l'assurance, le langage, les manières que donnent l'appartenance à un milieu établi. C'est ce qui l'impressionne le plus : de manière sous-jacente, elle craint qu'à tout moment il puisse se détourner d'elle parce qu'elle révélerait de mauvaises manières, une inculture et une ignorance impardonnables. Il lui sourit, alors elle surmonte cette crainte, qui bientôt se mue en ennui. Hormis le projet d'occuper une haute fonction dans le domaine de l'avocature, rien dans le propos de Lucien ne lui parle. Rien ne la questionne ou la remue. Alors c'est elle qui se détourne. Elle ne renouvelle ni les cafés, ni les repas. Quand elle le croise elle presse le pas, tout en lui souriant pour qu'il ne se sente pas rejeté.

Yeux bleus étincelants, sourire qui rehausse un visage germanique, bikini deux pièces bleu marine qui vaut au moins cent vingt francs. Des bottines en cuir qui coûtent le double, estime Camille, un père chercheur au CERN. Une mère qui ne travaille pas, comme presque toutes les mères que Camille connaît. Une montre dont elle est incapable d'estimer le prix. Des perles blanches aux oreilles ; un diamant au cou. Beau langage, assurance, détermination. Céline vient de boucler son inscription pour un master à l'université Johns-Hopkins, tout en obtenant un premier stage à l'étude Poncet Turretini.

–Tu prépares déjà ton inscription?

–Mais les inscriptions seront closes dans une dizaine de jours, observe Céline sûre d'elle. En tous les cas pour les bons Masters. Après tu peux encore t'inscrire dans des universités médiocres.

–Quoi? constate Camille incrédule. Mais Genève n'est pas une université médiocre?

–Ça va, répond-elle dans demi-sourire qui dit le contraire.

–Tu t'es inscrite pour d'autres Masters? s'empresse de demander Camille pour obtenir rapidement un maximum d'informations.

–Oui, pour celui en droit international à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement.

–Et que faut-il pour les inscriptions?

Pour Johns-Hopkins un CV et une lettre de motivation, mais les frais d'écolage coûtent plusieurs milliers de francs par année, sans compter le prix du séjour là-bas.

–Quoi! Plusieurs milliers de francs par année?? Mais qui va te payer ça?

–Mes parents, répond-elle avec un sourire qui froisse Camille.

–Et pour l'Institut?

–Pour l'Institut, il faut avoir 5 de moyenne, un CV et une lettre de motivation. Tu as 5 de moyenne?

–Oui, fait Camille agacée.

–Ils demandent aussi une lettre de recommandation d'un de nos professeurs actuels. Je ne sais pas qui sera d'accord de te la faire dans un délai si court.

–Et ton stage, tu as fait comment pour l'avoir, demande Camille en se disant qu'elle occupe encore des emplois alimentaires pour financer ses études.

–J'ai postulé.

–Mais comment tu connaissais l'étude?

–Ma mère a fait son gymnase avec un des associés, glisse Céline, toujours avec ce petit rire.

Le jour même Camille met la main sur le programme d'études pour le Master à l'Institut. Elle se renseigne sur les champs d'application du droit international. Instinctivement, elle comprend le potentiel politique de l'application des règles impératives de ce droit, interdiction de la torture, du génocide, de l'esclavage et du foulement dans un pays où des personnes risquent leur vie et leur intégrité physique. Elle comprend que ces règles peuvent être étoffées pour porter des causes nouvelles, que les États peuvent ensuite décider de les inscrire dans leur droit interne, ou au contraire les décrier pour alimenter des perspectives populistes, sécuritaires ou autoritaires. Elle se décide à tenter l'inscription pour la filière de droit international. En quelques heures, elle rassemble les documents requis et esquisse une lettre de motivation.



© Ambroise Héritier

Chantal est la seule étudiante avec qui elle accroche. Elle la connaît depuis le gymnase. Elles n'étudient pas dans le même établissement, mais se croisent dans les lieux de sortie valaisans : Dilligence, Caves du Manoir et Comogne, surtout. Une salle de concert au cœur de la forêt, à proximité du village de Bluche, improbable et rudimentaire, un poêle pour tout chauffage. Des groupes régionaux y jouent un rock qu'il faut écouter avec beaucoup d'attention pour y trouver des bribes de qualité. Parfois on attrape quelques accords qui rappellent ceux des Red Hot Chili Peppers, Noir Désir, Pearl Jam, Nirvana, ou des moments fugaces d'excentricité, même si elle paraît surjouée. L'endroit attire des jeunes du coin, qui s'y retrouvent en deuxième partie de soirée, après avoir écumé les bars de la vallée. Parmi eux quelques individus loufoques : Momo, complètement drogué, qui se pointe à la salle de concert avec un boa enroulé autour du cou, ou Thierry, un garçon blond, cannette 0,5 litre de bière à la main, toujours prêt à fumer un joint, d'une timidité maladive où pointe pourtant un humour grinçant et une grande sensibilité. Raphy, joyeux, souriant, chaleureux et fêtard, qui joue lui-même dans un groupe de rock local. Paul, un grain de folie mêlé à de l'ambition, dessin, école d'art et d'animation. Camille se demande souvent si c'est parce qu'ils sont tous fils de vigneron qu'ils sont aussi singuliers. Et au moment d'entrer dans l'un des véhicules qui l'emmène, toujours la même pensée : miraculeux qu'il n'y ait jamais d'accidents. Elle se rassure en bavardant avec la fille ou le garçon qui conduit pour évaluer son degré de lucidité, tout en goûtant au mélange de musique et d'obscurité. Elle aime la faune qui débarque dans le lieu, et le spectacle des sapins et des mélèzes qui agitent leurs branches, immenses et noircies par la nuit, le halo de lumière que la lune dessine au milieu des nuages. Chantal semble ne pas prêter attention au concert. Peut-être est-elle là juste pour poursuivre la soirée, croiser des mecs bizarres, comme elle, ou simplement pour accompagner son copain de l'époque, s'imaginer Camille en essayant de croiser son regard.

À Genève, elles se côtoient au squat Rhino, qui sert des plats du jour à cinq francs. Elles se revoient pour des séances de cinéma, qu'elles prolongent avec un verre dans un café ou un bar de quartier propice à la discussion. Puis elles étendent à des repas de midi. Elles se retrouvent dans un tea-room boisé du Boulevard Pont d'Arve. Un repère de vieilles qui propose des quiches chauffées pour trois fois rien et où on leur sert volontiers des carafes d'eau, constate Camille, soulagée. Elle n'aurait pas l'idée de

s'asseoir dans un tea-room sans Chantal. Dans sa famille, on va à la boulangerie uniquement pour acheter du pain –et encore, on préfère l'acheter à la Migros ou à la Coop : c'est moins cher et plus rapide de tout acheter au supermarché– jamais pour boire un verre, ni pour manger une pâtisserie. Ça lui semble être un truc de vieux, les tea-rooms. Mais elle se sent bien avec Chantal dans la chaleur boisée du salon de thé, au milieu des dames soignées : brushing, permanentes et bijoux d'un autre temps. La tranquillité de celles qui ont cessé de livrer bataille contre les aléas de la vie et en savourent désormais les aspects les plus ordinaires. Dans ce décor, elles installent des discussions, tout comme dans les troquets où elles ont l'habitude de s'attabler après leurs séances de cinéma. Son préféré, celui avec les tables et les chaises en bois verni, juste avant les Scala, quand on vient depuis l'arrêt de tram de Rive. Elle n'a jamais su son nom. Chantal a opté pour des études de français et d'histoire en lettres. Quand elle entre la première fois chez elle, Camille découvre son chat, un autre attribut de vieux songe-t-elle, ou même de vieille fille. Mais ça ne la rebute pas. Elle s'installe autour de sa table en bois foncé dotée de rallonges dénichée à Emmaüs. Chantal ouvre une bouteille de rouge, allume une cigarette.

–Des pâtes aux aubergines et une salade, ça te va comme souper?

–C'est parfait.

–Ça ne te gêne pas si je fume? Tu ne fumes pas, toi?

–Ça m'arrive.

–T'en veux une, dit-elle en tendant son paquet à Camille.

–Non merci, je vais commencer par un verre d'eau.

Chantal a déjà fumé cinq ou six cigarettes quand elle se relève pour faire bouillir l'eau des pâtes.

Son père est chirurgien. Pourtant, Camille ne perçoit pas chez elle cette assurance teintée d'arrogance que brandissent les enfants issus d'une famille aisée qu'elle côtoie. Elle découvre au contraire un fond humain et clairvoyant qu'elle cache sous une surface renfrognée.

–Ton père est électricien, c'est ça? demande-t-elle à Camille.

–Oui, avec le temps il a monté sa propre entreprise et embauché quelques employés.

–Et ta mère?

–Ma mère n'a jamais travaillé, ou en tous cas pas depuis qu'elle a rencontré mon père. Avant elle était dans les soins, comme aide.

–C'est marrant, la mienne aussi observe Chantal. La mère de ma mère est morte quand elle avait 12 ans; elle s'est retrouvée livrée à son père, qui picolait trop, et à ses deux frères aînés. Ils l'ont élevée ou plutôt rudoyée. Elle a réussi à faire des études d'infirmière, et elle a rencontré mon père à l'hôpital.

–La mienne n'a pas pu étudier, on l'a envoyée en internat quand elle était enfant; elle a commencé à bosser dès qu'elle en est sortie. Elle se savait intelligente et a toujours regretté de n'avoir pas étudié et d'avoir dû se contenter de trouver quelqu'un comme mon père. |

Nadia Boehlen



© Amnesty International

MARATHON DES LETTRES 2022 MANIFESTER EST UN DROIT

Parfois, une lettre peut changer la vie de quelqu'un. Pour cette édition 2022 du Marathon des lettres, le plus grand événement mondial consacré aux droits humains, Amnesty a décidé d'exprimer sa solidarité avec ceux qui se battent pour leurs libertés de protester et de s'exprimer.

ÉCRIRE POUR LES DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



Cette année, le Marathon des lettres met l'accent sur le droit de manifester. Que ce soit au Zimbabwe, en Russie, en Iran ou à Hongkong, exprimer son opposition aux politiques des autorités peut vous mener derrière les barreaux. C'est le cas des six personnes pour lesquelles nous nous engageons cette année. Elles ont en commun d'avoir été arrêtées et maltraitées, uniquement pour avoir organisé des manifestations. Elles ont été emprisonnées parce qu'elles avaient protesté contre une politique d'oppression, ou contre la guerre. D'autres sont victimes de discrimination parce qu'elles défendent leurs droits.

De 2326 lettres en 2001 – lorsque des activistes polonais ont organisé ce marathon épistolaire de 24 heures à l'occasion de la

Journée internationale des droits humains – à 4,7 millions de lettres, tweets, signatures de pétitions et autres en 2021, les sympathisant-e-x-s du Marathon des lettres ont utilisé le pouvoir des mots pour s'unir derrière un objectif commun : soutenir les gens où qu'ils soient dans le monde. Cette année encore, aidez-nous à transformer la vie de personnes en les libérant du harcèlement ou d'un emprisonnement injuste.

Une lettre peut changer des vies. Notre soutien est plus que jamais nécessaire!

Engagez-vous pour les huit personnes que nous vous présentons sur la page suivante et signez la pétition pour l'avocate hongkongaise Chow Hang-tung!

AVEC LE MARATHON DES LETTRES 2022, NOUS SOUTENONS CES PERSONNES MENACÉES :

Yren Rotela et Mariana Sepúlveda ont fait avancer la jurisprudence au Paraguay, en demandant – et obtenant en 2016 – une modification de leur nom pour correspondre à leur identité de genre, avant que le ministère public paraguayen ne fasse appel de cette décision. Les deux militantes transgenres luttent depuis des années pour changer leur nom officiel et pouvoir vivre librement. Elles sont régulièrement harcelées, agressées physiquement et empêchées de parler des choses auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne.



Aleksandra Skochilenko risque jusqu'à 10 ans de prison pour avoir remplacé les étiquettes de prix d'un supermarché de Saint-Pétersbourg par des informations sur l'invasion russe en Ukraine. L'artiste russe a été arrêtée le 11 avril 2022 et inculpée de « diffusion publique d'informations qu'elle savait fausses au sujet du recours aux forces armées par la Fédération de Russie ». Pour cette action créative contre la guerre, Aleksandra est maintenue en détention provisoire dans des conditions terribles, sans nourriture adéquate et sans accès aux soins, simplement pour avoir exprimé son opposition à la guerre.

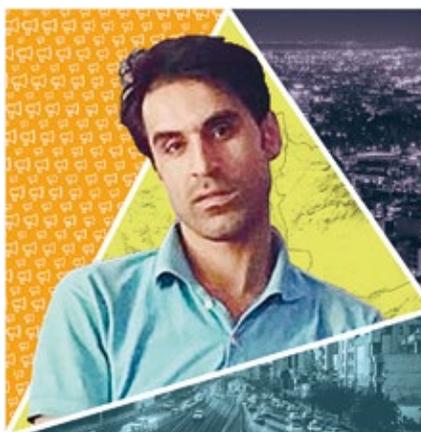
Chow Hang-tung est emprisonnée pour avoir défendu le droit au souvenir à Hongkong. En juin 2021, cette jeune avocate spécialisée dans les droits humains a encouragé des personnes, sur les réseaux sociaux, à allumer des bougies pour commémorer la répression brutale des manifestations de Tiananmen en 1989. Pour cette action ainsi que sa participation aux manifestations commémoratives, elle purge une peine de 22 mois d'emprisonnement. Elle risque dix ans supplémentaires pour un autre chef d'accusation.

Des informations complémentaires sur le marathon de lettres 2022 sont disponibles à l'adresse suivante : www.amnesty.ch/marathon Soutenez Chow Hang-tung maintenant, via la pétition ci-dessous. Vous pouvez également signer en ligne sur action.amnesty.ch

Cecillia Chimbiri, Joanah Mamombe et Netsai Marova risquent chacune jusqu'à 20 ans de prison. Les trois femmes sont membres du principal parti d'opposition au Zimbabwe. En mai 2020 alors qu'elles participaient aux manifestations contre la gestion par l'État de la pandémie de Covid-19 et de la famine dans le pays,



elles ont été forcées à monter dans une voiture sans plaques d'immatriculation, cagoules sur la tête, avant d'être emmenées hors de la ville, jetées dans une fosse, battues et abusées sexuellement. Jusqu'à présent, les autorités zimbabwéennes n'ont pas enquêté sur leur enlèvement. Le procès des trois femmes est en cours depuis janvier 2022.



Vahid Afkari a été condamné à 54 ans et 6 mois de prison, ainsi que 74 coups de fouet. Depuis 2018, il est détenu à l'isolement pour avoir participé, avec ses frères Navid et Habib, à des manifestations contre les inégalités et l'oppression politique en Iran. Ils ont été arrêtés par les autorités, maintenus au secret, torturés et forcés à « avouer » un meurtre. L'un de ses

frères a en outre été condamné à mort et exécuté dans le plus grand secret en 2020, tandis que l'autre a depuis lors été libéré. Les autorités iraniennes continuent d'ignorer toutes les preuves qui démontrent l'innocence de Vahid.



DROIT PÉNAL SEXUEL : LE CONSEIL NATIONAL DOIT DIRE OUI

Le 21 octobre, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a opté pour la solution « Seul un oui est un oui », dans le cadre de la révision du droit pénal en matière sexuelle. Elle a ainsi écouté l'une des principales revendications des victimes de violences sexuelles et de nombreuses organisations : les actes sexuels non consentis doivent être considérés comme des viols (lire les Good News, p. 4). Le Conseil des États avait rejeté cette approche. Tout se joue donc maintenant : le Conseil national devra se prononcer à son tour lors de la session d'hiver, en décembre prochain. Nous mobilisons d'ici là toutes nos forces pour appeler le Conseil national à accepter la solution « Seul un oui est un oui ».

Cyrielle Huguenot

Plus d'infos et possibilités d'engagement sur amnesty.ch/violences-sexuelles



© Amnesty International



PÉTITION

**LIBERTÉ POUR CHOW HANG-TUNG
LE DEVOIR DE MÉMOIRE N'EST PAS UN CRIME**

Au secrétaire à la justice de Hong Kong,
M. Paul Lam

Le 4 juin 2021, l'avocate des droits humains et militante Chow Hang-tung a appelé les gens sur les réseaux sociaux à allumer des bougies en mémoire des personnes tuées lors de la répression des manifestations de Tiananmen en 1989. Elle a été

arrêtée et purge actuellement une peine de 22 mois de prison.

Elle risque en outre une autre peine de prison pour avoir mis en danger la « sécurité nationale ».

SCANNEZ LE CODE QR POUR
LA PÉTITION EN LIGNE :



Chow Hang-tung a exercé son droit à la liberté d'expression. Je vous demande donc d'abandonner toutes les charges retenues contre Chow Hang-tung et de la libérer immédiatement et sans condition.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



ENGAGEZ-VOUS AVEC AMNESTY POUR LES DROITS HUMAINS!

AGIR AU SEIN D'UN GROUPE

Dans toute la Suisse, des personnes s'engagent avec Amnesty International. Également dans votre région. Pour en savoir plus: www.amnesty.ch/agir

EN VERSANT UN DON

Votre soutien financier, qu'il soit ponctuel ou régulier, fait concrètement avancer la cause des droits humains. Vous trouverez un bulletin de versement joint à ce magazine.

**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
GRATUITEMENT LA NEWSLETTER
WWW.AMNESTY.CH/FR/NEWSLETTER**

AMNESTY YOUTH

AMNESTY YOUTH est un réseau de jeunes qui s'engagent en Suisse pour rendre le monde meilleur. Plus d'infos: www.amnestyyouth.ch

EN LIGNE

À l'adresse www.amnesty.ch/agir, vous découvrirez les informations les plus actuelles sur nos activités ainsi que les différentes possibilités de vous engager pour les droits humains.



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6